Siège social : Hôtel de Ville - Téléph. : 44.30.21

Musée Municipal : Place Saint-Pierre (Ville haute)

Président : M. Pierre SAILHAN - Boulevard des Châteaux - Téléph. 44.31.41

Vices-Présidents : M. Luan BHADRAVADI

M. Sam CAMUS

M. Jacques TOULAT

Conservateur du Musée : Madame Suzanne COUDERC - 7, rue Saint-Pierre

Secrétaire : Madame Micheline ROSIER - rue de la Fontaine

Secrétaire adjoint : M. Hubert ROSIER - rue de la Fontaine

Trésorier : M. Paul ABRIOUX - rue de Lussac

Trésorier adjoint : M. Ferdinand PASSONI - 32, rues de Saint-Savin

Banque : Crédit Agricole N° 1714

C. C. P. : Limoges 1793-63 K

Bibliothécaire : M. Max AUBRUN

Archiviste : M. Jean TOULAT

N° 12 - Décembre 1973 - TOME II

LE PAYS CHAUVINOIS

BULLETIN

DE LA

SOCIETE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUE, ARTISTIQUES

HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

DU PAYS CHAUVINOIS

SOMMAIRE

Carte des baronnies, châtellenies et fiefs de la région de Chauvigny avec notice
par Sam CAMUS p. 2

Le préinventaire des richesses du canton de Chauvigny - III
A. Commune de Fleix
B. Commune de Paizay-le-Sec
par l'équipe du préinventaire p. 4

Feuillets d'histoire
(1) Commune de Leignes-sur-Fontaine
(2) Commune de Paizay-le-Sec
par Sam CAMUS p. 10

La bataille de 507 à « Chauvigny » par Pierre MORISSET p. 14

Le chanvre à Salles-en-Toulon vers 1850 par Max AUBRUN p. 16

Rapport de fouilles 1972-73 par Sam CAMUS p. 20

Rapport d'activité 1972-73 par Micheline ROSIER p. 25

Excursion du 9 Septembre 1973 en Pays mellois par Micheline ROSIER p. 28

Bibliographie : compte-rendu sur André Chatellain, *Donjons romans des pays l'Ouest*
par Pierre SAILHAN p. 30

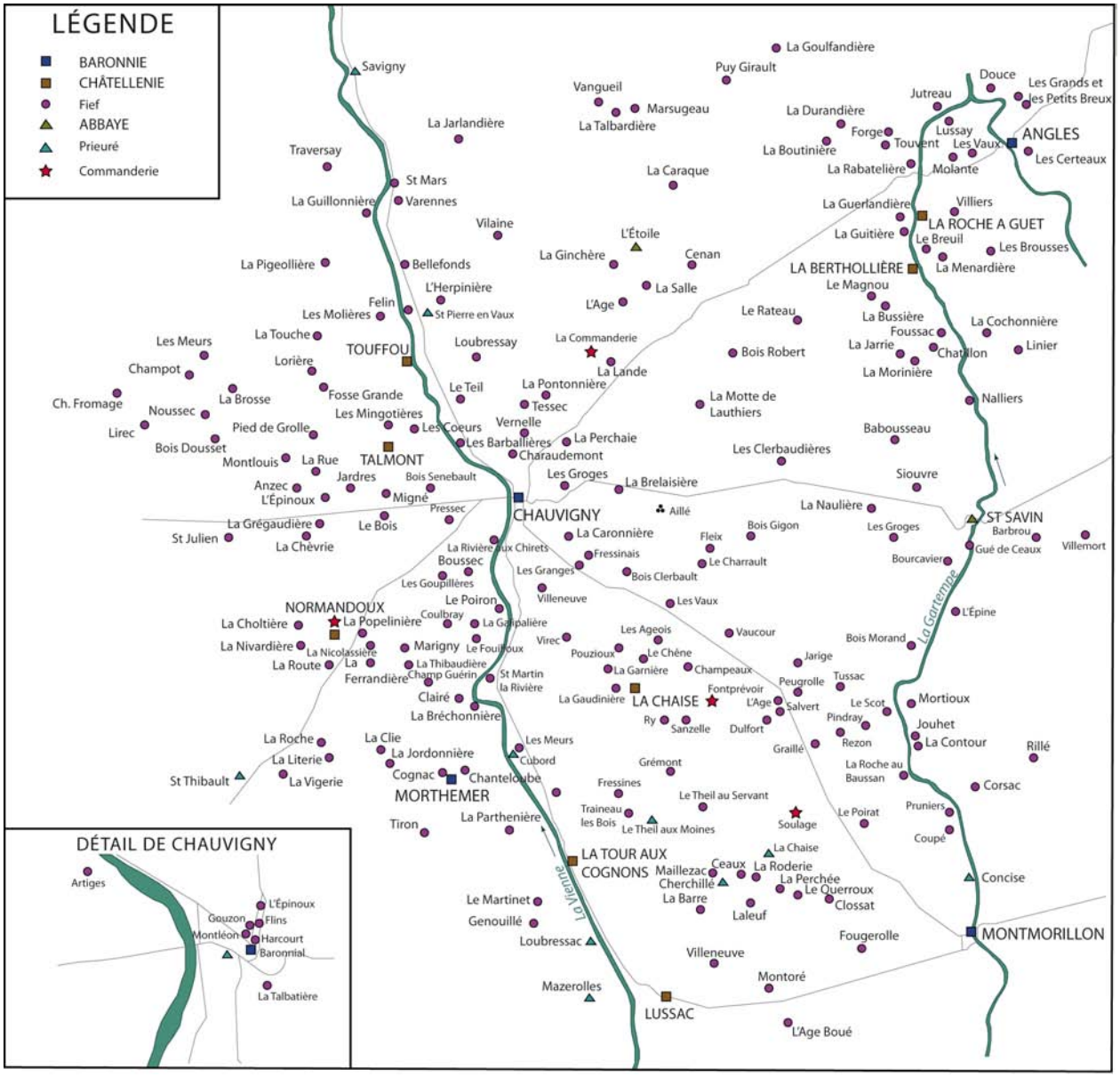
LÉGENDE
BARONNIE
CHÂTELLENIE
Fief
ABBAYE
Prieuré
Commanderie
DÉTAIL DE CHAUVIGNY
Artiges
L'Épinoux
Gouzon
Flins
Montléon
Harcourt
Baronnial
La Talbatière
Savigny
La Goulfandière
Puy Girault
Douce
Les Grands et les Petits Breux
Vangueil
Marsugeau
La Talbardière
La Jarlandière
La Durandière
Jutreau
Forge
Lussay
Touvent
Les Vaux
ANGLES
Les Certeaux
La Boutinière
La Rabatelière
Molante
Traversay
La Caraque
St Mars
La Guillonnière
Varennes
La Guerlandière
Villiers
Vilaine
L'Étoile
La Guitière
LA ROCHE A GUET
Le Breuil
Les Brousses
La Pigeollière
Bellefonds
La Ginchère
Cenan
LA BERTHOLLIÈRE
La Menardière
L'Herpinière
La Salle
Le Magnou
Felin
Les Molières
St Pierre en Vaux
L'Age
Le Rateau
La Bussière
La Cochonnière
Les Meurs
La Touche
TOUFFOU
Loubressay
La Commanderie
Foussac
La Jarrie
Chatillon
Linier
Champot
Lorière
Bois Robert
La Lande
La Morinière
Ch. Fromage
La Brosse
Fosse Grande
Le Teil
La Pontonnière
Tessec
La Motte de Lauthiers
Nalliers
Noussec
Les Mingotières
Les Coeurs
Vernelle
Lirec
Pied de Grolle
Les Barballières
La Perchaie
Bois Dousset
Charaudemont
Les Clerbaudières
Babousseau
Montlouis
La Rue
TALMONT
Jardres
Bois Senebault
Les Groges
La Brelaisière
Siouvre
Anzec
L'Épinoux
Migné
Pressec
CHAUVIGNY
Aillé
La Naulière
ST SAVIN
La Grégaudière
Le Bois
Barbrou
St Julien
La Chèvrie
La Caronnière
Fleix
Bois Gigon
Les Groges
Villemort
La Rivière aux Chirets
Fressinais
Le Charrault
Gué de Ceaux
Boussec
Les Granges
Bois Clerbault
Bourcavier
Les Goupillères
Villeneuve
Les Vaux
Le Poiron
NORMANDOUX
Coulbray
La Gatipalière
La Choltière
La Popelinière
Les Ageois
Vaucour
L'Épine
Virec
Bois Morand
La Nivardière
La Nicolassière
Marigny
Le Fouilloux
Pouzioux
Le Chêne
Jarige
La Route
La
La Thibaudière
La Garnière
Champeaux
Ferrandière
Champ Guérin
St Martin la Rivière
Fontprévoir
Peugrolle
Tussac
Clairé
La Gaudinière
LA CHAISE
L'Age
Salvert
Le Scot
Mortioux
La Bréchonnière
Ry
Sanzelle
Dulfort
Pindray
Jouhet
La Roche
La Clie
Les Meurs
Graillé
Rezon
La Contour
Rillé
La Literie
La Jordonnière
Cubord
Grémont
La Roche au Baussan
St Thibault
La Vigerie
Cognac
Chanteloube
MORTHEMER
Fressines
Corsac
Le Theil au Servant
Traineau les Bois
Le Poirat
Pruniers
Tiron
La Parthenière
Le Theil aux Moines
Soulage
Coupé
La Chaise
LA TOUR AUX COGNONS
Maillezac
Ceaux
La Roderie
Concise
Cherchillé
La Perchée
Le Querroux
Le Martinet
La Barre
Clossat
Genouillé
Laleuf
Loubressac
Fougerolle
MONTMORILLON
Villeneuve
Montoré
Mazerolles
LUSSAC
L'Age Boué
La Gartempe
La Vienne

BARONNIES - CHÂTELLENIES - FIEFS
de la Région de CHAUVIGNY

La région entre Clain et Gartempe, en plein seuil du Poitou, était à l'époque romaine et au Moyen Âge couverte de nombreuses forêts. S'il en reste encore de belles traces comme les forêts de Moulière et de Mareuil, au XVe siècle il y avait dans notre région les forêts de Chavagné, vers Leignes, de la Doussière vers Pouzioux, de Gâtine vers La Puye, le Bois du Lan vers La Chapelle et le bois Menasse vers Paizay. Tout cela n'empêchait pas une implantation rurale importante, favorisée à l'époque romaine par de nombreuses voies de communications. D'année en année, par des labours plus profonds, se révèlent les traces des «villae » gallo-romaines. Disparues aux invasions barbares, ces « villæ » ont été remplacées par d'autres villages aux temps mérovingiens et au Moyen Age. Lieu de passage entre Touraine et Aquitaine, d'une part, et de Poitiers vers Bourges et Lyon, d'autre part, cette situation a favorisé le développement de ces villages, malgré les vicissitudes de la Guerre de Cent Ans. Des forteresses et maisons fortes se sont élevées, des fiefs se sont créés et leur nombre est assez surprenant dans notre région.

Trois baronnies les encadraient : Chauvigny, Angles-sur-l'anglin et Montmorillon. Les deux premières, qualifiées baronnies aux XIVe et XVe siècles, faisaient partie du temporel des évêques de Poitiers. Les châtellenies chauvinoises de Montléon, Gouzon et Harcourt furent rachetées par les évêques successivement en 1295, 1337 et 1441, augmentant ainsi l'importance de la baronnie. Plus de cinquante fiefs relevaient de Chauvigny et plus de soixante relevaient d'Angles.

Quant à la châtellenie de Montmorillon, acquise par le roi Philippe le Hardi en 1281, de Gui de Montléon, elle fut alors qualifiée de baronnie. Plus de quatre-vingt-dix fiefs étaient dans sa mouvance directe.

Neuf châtellenies encadraient la région. Dans la vallée de la Vienne, on trouve successivement du Nord au Sud: Touffou, Talmont, Normandoux, Mortemer, qui avait vingt-huit fiefs dans sa mouvance - et qui toutes relevaient de Chauvigny - puis La Tour-aux-Cognons et enfin Lussac (qualifié marquisat au XVIIe siècle), qui relevaient de la baronnie de Calais (l'Ile Jourdain) et ressortissaient au siège royal du Dorat, en Basse Marche.

Dans la vallée de la Gartempe, il y avait les châtellenies de la Roche à Guet et la Bertollière, qui relevaient de la baronnie d'Angles. L'importante abbaye de Saint-Savin, fondée vers l'an 800, relevait de la Tour-Maubergeon, centre féodal du Comté du Poitou.

Ainsi encadrés, près de cent quatre-vingts fiefs se situent dans le canton de Chauvigny et des communes qui l'entourent, avec une densité exceptionnelle dans le triangle Touffou, Mortemer, Montmorillon. On trouve quinze fiefs et trois prieurés dans la seule commune de Sillars, vingt et un fiefs sur l'actuelle commune de Chauvigny, huit fiefs sur Leignes, sept sur Pouzioux dont un château assez important, huit fiefs sur l'ancienne commune de Salles en Toulon.

Que reste-t-il de tous ces châteaux, petits et grands ? Nous voyons encore Touffou, Mortemer, La Roche à Guet et l'abbaye de Saint-Savin. Pour le reste des ruines ou bien dans la campagne, des petits châteaux qui se sont transformés au cours des ans ou des bâtiments de forme qui parfois portent un blason, seul vestige de leur grandeur passée.

En corrélation avec l'inventaire des richesses artistiques, nos prochains bulletins essaieront de donner quelques renseignements glanés sur les familles qui ont vécu ou passé dans quelques-uns de ces fiefs.

Sam CAMUS.

Le préinventaire des richesses du Canton de Chauvigny III

A. - COMMUNE DE FLEIX

Le nom de Fleix (Flaiacus) est cité pour la première fois, en 924, dans le chartrier de Saint-Hilaire : «Villa que vocatur Flaiacus, in vi caria Ranciacinse».

Le nom est orthographié Flaec en 1309 (Gd. Gauthier).

Flez en 1494 et Fleix en 1534.

Avant 1790, Fleix faisait partie de l'archiprêtré de Morthemer, de la baronnie de Chauvigny, de la sénéchaussée et de l'élection de Poitiers.

Le fief de Fleix relevait de la baronnie de Chauvigny (Rédet. Dict. topographique de la Vienne.)

1. Église de Fleix.

Située à quelques centaines de mètres à l'ouest du bourg, elle est isolée. Le cimetière lui est attenant.
La cure, qui dépendait de l'archiprêtré de Morthemer, était à la nomination du chapitre de Saint Pierre de Chauvigny.

Unie en 1803 à la paroisse de Paizay-Ie-Sec, la paroisse de Fleix a retrouvé son autonomie en 1869. (Rédet.) L'église paraît avoir été construite au XIIe siècle, mais elle a subi d'importants remaniements, notamment l'adjonction d'un clocher porche au XIXe siècle. La cloche porte la date 1889.
L'église est constituée par un bâtiment rectangulaire avec contreforts extérieurs sur les côtés nord et sud.
Elle est orientée.

Le porche, ajouté tardivement, porte un clocher dont la flèche est couverte d'ardoises.

À l'intérieur, dans la nef unique, le bénitier est porté par une colonne à rapprocher des chapiteaux du choeur (deux oiseaux figurés sur un angle droit).

Le long du mur de la sacristie, se remarque Une pierre tombale ancienne (peut-être mérovingienne).

2. Croix du cimetière.

Construite en pierre de taille, elle repose sur un soubassement carré, à deux étages, également en pierre.

Le fût, à section carrée, a les angles abattus par un chanfrein.

La croix proprement dite a des bras courts et trapus, légèrement évasés. Ils sont soutenus par des consoles galbées dont le style rappelle le XVIIIe siècle.

3. Croix de carrefour, au bourg.

Située à l'intersection du chemin départemental n° 83 (route de La Chapelle-Viviers) et de la voie communale n° 1 (route d'Antigny), elle est construite, en pierre de taille.

Un soubassement en forme d'autel porte la croix, dont le fût a une section octogonale.

Il n'y a pas de date.

4. Château de Charrault.

L'ancienne seigneurie du Charrault est mentionnée en 1580 (Rédet).

Vendu comme bien national sous la Révolution, le domaine a été acheté par un sieur Boisdin, qui, sous l'Empire, l'a revendu aux de l'Auzon.

On accède au château par une allée plantée d'arbres qui passe sous les deux îles et se poursuit, vers l'ouest.

Le château comprend :

Un bâtiment principal au sud,

Et deux ailes de communs, à l'est et à l'ouest, terminées par une tour carrée ; ces bâtiments entourant sur trois côtés une cour carrée.

Les façades sur la cour sont ornées d'une corniche génoise à leur partie supérieure.

Le bâtiment principal rectangulaire comporte un rez-de-chaussée, un étage et des combles.

La toiture à quatre pentes est couverte en tuiles plates.

Une corniche génoise à trois rangs règne tout autour.

La date 1620 est gravée au-dessus d'une des portes du côté sud.

Dans la cuisine, une cheminée et des corbeaux de pierre décorés paraissent être antérieurs (fin XVe ou début XVIe siècle).

Au-dessus de la porte de la cuisine, un cartouche de style Louis XIII.

L'escalier à volées droites en cloisonnées, comporte deux volées séparées par un mur dont les abouts sont joliment moulurés.

À l'étage, boiseries et cheminées du XIXe siècle.

Belle charpente.

Dans un petit bâtiment de communs, construit à l'ouest du château, le long de l'allée, un cartouche Louis XIII, en forme d'oeil-de-boeuf, a été remployé.

5. Voie romaine.

Une ancienne voie romaine longe le côté sud du domaine du Charrault, coupe le chemin départemental n° 83 (route de Fleix à La Chapelle-Viviers) au p.k. 18.650 et se prolonge vers l'est.

Il s'agit de la voie qui reliait Poitiers (Limonum) à Argenton (Argentomagus), Bourges (Avaricum) et Lyon (Lugdunum) et qui passait la Vienne à gué à Saint-Pierre-les-Églises.

Sur quelques centaines de mètres, en direction de l'Ouest, à partir de C.D. 83, la voie présente actuellement de la manière suivante :

Une plate-forme de 7 à 8 m de large entre deux fossés de chacun 2 m de large et de 0,50 m à 0,70 m de profondeur.

Le fossé nord, confondu avec celui qui délimite le parc du Charrault, a certainement été refait et maintenu en état pour ce dernier usage.

Le tracé est parfaitement rectiligne.

Des traces d'empierrement en gros moellons calcaires sont visibles vers l'axe.

Plus à l'Ouest, hors des bois, les fossés ont disparu, la plateforme n'est plus délimitée, mais la partie empierrée, large d'environ 3 m, apparaît sous la forme d'une élévation du sol de 60 à 70 cm par rapport aux terrains riverains en culture.

Il y a quelques années, la voie conservait les mêmes caractéristiques et le même aspect à l'est de C.D. 83 (vers Antigny). Elle est défigurée récemment par des travaux de déboisage et de nivellement du sol, qui ont également fait disparaître un beau parc boisé avec des allées régulières, dépendant anciennement du château du Charrault.

B. - COMMUNE DE PAIZAY LE SEC

La première mention historique de Paizay date de 1093 (cartulaire de l'abbaye de Saint-Savin).

Avant 1790, la paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Montmorillon, de la châtellenie de Saint-Savin, au ressort de Montmorillon, et de l'élection du Blanc, généralité de Bourges.

1. Église paroissial.

Elle est placée sous le vocable de saint Hilaire.

La cure était à la nomination de l'abbé Saint-Savin. (Rédet - Dictionnaire topographique du département de la Vienne).

Construite au XIIe siècle, l'église a été remaniée et agrandie, probablement au XVIe. On a construit alors le transept et percé des fenêtres plus grandes. La porte principale à l'ouest a été reconstruite en 1820.

Le plan de l'église est en croix latine.
La nef unique est couverte d'une voûte plâtrée.
Le chœur a un chevet plat doté de deux fenêtres et d'un oculus.
Le clocher carré est surmonté d'une flèche couverte d'ardoise.
La nef est couverte en tuiles plates.
La façade est en pierre de taille de moyen appareil portant des marques de tâcheron E.
Les murs extérieurs de la nef, en assez mauvais état, sont épaulés par des contreforts carrés.

Les fenêtres romanes primitives, très étroites, avec des claveaux simulés, ont été bouchées, mais sont encore visibles. De nouvelles fenêtres, en plein cintre, ont été percées. Une fenestella, déposée d'une des anciennes ouvertures, est actuellement entreposée dans le bras nord du transept. Elle est délicatement sculptée.

La porte du bras sud du transept porte la date 1596, elle est ornée de deux blasons accolés.

L'autel principal et les deux autels latéraux, situés dans la nef, possèdent des retables en bois sculpté, peint et doré.

Celui du maître-autel est d'une très grande richesse.

Le clocher possède trois cloches datées de 1852, 1936 et 1936.

2. **Sacristie.**

La sacristie de l'église paroissiale possède un meuble intéressant datant du XVIIe ou du XVIIIe siècle.

Ce meuble, en chêne peint, long de 2,57 m et haut de 2,20 m a deux corps :

- Celui du bas, à quatre panneaux, est un chasublier ;

- Celui du haut, plus étroit et moins profond, est une petite armoire.

3. **Presbytère.**

Le presbytère conserve une armoire du XVIIe siècle, en chêne et cerisier, intéressante par sa décoration, bien qu'en très mauvais état.

Cette armoire aurait été placée autrefois dans l'église.

Haute de 1,84 m (sans les pieds, détruits) et sans la corniche (manquante), large de 1,43 m et profonde de 0,58 m, elle possède deux grandes portes à panneaux ornés en haut de moulures et de rosaces, en bas de losanges.

Les côtés sont à demi détruits.

4. **Maison Trouillon**.

Située à l'angle sud-est de la place de l'Eglise, cette maison date de 1776 et ne paraît pas avoir subi de modifications importantes depuis sa construction, ce qui en fait l'intérêt.

C'est une construction rectangulaire, à rez-de-chaussée, étage et grenier mansardé, dont les lucarnes, surmontées d'un fronton cintré, sont très caractéristiques des constructions du XVIIIe siècle dans la région de Saint-Savin.

La toiture, à quatre pentes, est couverte de tuiles plates.

À l'intérieur, escalier droit en pierre à deux volées; deux cheminées Louis XV décorées, l'une d'un cœur, l'autre d'une coquille.

L'étage et le grenier ont un carrelage en terre cuite.

À la porte d'entrée, curieux loquet à bouton-poussoir sphérique, surmonté d'un triangle évidé et muni d'une poignée rabattable.

5. **Château des Clairbaudières**.

Les Clairbaudières, mentionnées en 1260, étaient un fief relevant de la baronnie de Montmorillon.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, il appartenait à la famille de Greaulme.

Le château se compose de trois parties :

1° Un corps de bâtiment ancien, rectangulaire, avec deux tours cylindriques aux angles N.-E. et N.-O., couvertes en poivrière.

Sur la face sud, tourelle d'escalier polygonale avec une porte d'entrée du XVIIe. Les marches de l'escalier à vis, en pierre, ont été recouvertes de bois.

2° Un bâtiment (ancienne cuisine) en angle droit. À l'intérieur, un poteau de bois, soutenant une poutre, porte la date 1769.

3° Un bâtiment moderne (fin du XIXe). L'ensemble a subi de nombreuses transformations, notamment au XlX^e^ siècle, la plupart malencontreuses.

6**. Château de Champagne.**

Champagne est mentionnée en 1396 et 1565 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Savin

Le château comporte un logis au sud et des bâtiments de communs à l'est et à l'ouest entourant une cour rectangulaire.

Le logis est une construction rectangulaire à rez-de-chaussée surélevé, étage et grenier. La toiture à quatre pentes est couverte de tuiles plates ;

À l'extrémité est du logis, un bâtiment de moindre hauteur est un pigeonnier ; il est couvert en ardoises avec clocheton, la base des murs est en talus. Une petite fenêtre, au sud, est encadrée de pierres moulurées (remployées ?) Au nord, le pigeonnier communique avec les dépendances par une porte à montants et linteau arrondis sur le linteau de laquelle on lit AVRIL 1678 MAV ; sur le jambage est gravé 1690 IVEZIE.

Dans le terrain, au sud, est planté un magnifique cèdre du Liban de 5 m de tour.

À l'intérieur : Au rez-de-chaussée, à l'ouest du vestibule, une pièce octogonale a une cheminée décorée d'époque Louis XVI.

À l'étage, la première chambre à l'ouest a de belles boiseries de placards.

Communs : Le bâtiment de communs, qui prolonge le logis à l'ouest, a une façade à colombage sur la cour.

La porte principale du château est percée dans l'aile ouest. Elle est double (entrée charretière et porte à piétons). Sur un jambage, on remarque un graffiti IHS.

Isolé près de l'entrée se trouve le puits. Il est abrité par un pavillon carré à claire-voie avec toiture à quatre pentes sur une belle charpente. Treuil à engrenages en bois et fer.

7**. Neuf-Chevaux.**

Le pavillon de chasse de Neuf-Chevaux est une construction rectangulaire à rez-de-chaussée, étage et grenier à lucarnes.

Toiture à quatre pentes couverte d'ardoises.

La porte de la façade Est, est surmontée par un fronton triangulaire ;

Celle de la façade Ouest. D'un fronton triangulaire orné d'un bas-relief représentant une scène de chasse. (Cerf poursuivi. Par des chiens et cor de chasse).

Le linteau porte l'inscription suivante gravée : « VENTS SOUFFLES EN TOVTE SAISON VN BON AIR EN CETTE MAISON OVE JAMAIS NI FIEVRE NI PESTE NI LES MAVX OVI VIENNE DEXCES AMOVR JALOVSIE OV PROCES COEVX OVI SI TIENDRON NE MOLESTE ».

L'intérieur, qui sert de poulailler, est très délabré. On y voit des restes de stucs décoratifs et une cheminée à l'étage.

Le tout pourrait remonter au XVIIIe siècle.

8**. La Chapelle Toiré.**

Le cartulaire de l'abbaye de Saint-Savin mentionne « la Chapelle de THOYREC» en 1564.

La propriété appartenait encore à la famille de Toiré à la Révolution. Un des derniers Toiré, prêtre, s'est réfugié à Villemort. La famille de Saint André Hubert Fournet en aurait été ensuite propriétaire.

Des bâtiments anciens, il ne subsiste que l'angle de deux gros murs avec au sommet un contrefort plein cylindrique. Ce sont probablement les vestiges d'une tour fortifiée remontant au Moyen Âge.

Attenante aux ruines, une chapelle rectangulaire avec porte et deux fenêtres en plein cintre est beaucoup plus récente, probablement du XlX^{e} siècle.

FEUILLETS D'HISTOIRE

COMMUNE DE LEIGNES-SUR-FONTAINES

Vaucourt, dont une étude architecturale a été faite dans un précédent Bulletin de la Société Archéologique, appartenait au XVe siècle à Jean Guitton de l'Age, écuyer, seigneur de la Bertollière, châtellenie près de la Bussières. Puis, en 1500, Françoise Guitton apporta en dot Vaucourt et une partie du fief de Salvert à son mari Jean Hillaire. Cent ans plus tard et jusqu'à la Révolution, c'est à la famille Taveau qu'appartient Vaucourt.

Salvert. - Au XVe siècle, Salvert, comme Vaucourt, appartenait à Jean Guitton de l'Age pour partie. On sait que Jean Hillaire, chevalier seigneur de Salvert, se maria vers 1480 et son fils Jean épousa Françoise Guitton qui apporta en dot Vaucourt et une partie de Salvert. Le fief resta dans la famille Hillaire au moins jusqu'au milieu du XVIIe siècle, car on trouve mention du mariage de François Hillaire, écuyer, seigneur de Salvert, avec Antoinette David, en 1645.

Sanzelle. - Ce fief assez important, de haute justice, relevait de la Tour-Maubergeon. On en trouve mention déjà en 1404. Trois fiefs : Barbrou, le Chêne et Traineau-les-Bois relevaient de Sanzelle.

Fontprévoir était une ancienne commanderie. Elle figure en 1148 au Cartulaire de la Maison Dieu de Montmorillon et relevait de cette maison. Les fiefs de Gremont, Pellegrolle et la Valade dépendaient de Fontprévoir.

Joume fut habité, dès la fin du XVIe ou début du XVIIe siècle, par la famille de Mangin. L'un de ses membres, Marie Mangin, dont le parrain était François du Ry, seigneur du Charraud de Fleix, épousa le 14 mars 1755 Jean de Chesse, écuyer, originaire de Chauvigny. Un témoin au mariage était Pierret de Vallencienne, seigneur de Jarrige. Quant à Joseph de Mangin, il épousa en 1776 Thérèse Delauzon, fille de Pierre Delauzon, qui était subdéléguée de l'Intendant du Poitou à Chauvigny et descendait d'une vieille famille de sénéchaux de Chauvigny.

Jarrige. - En 1544, Jarrige est connu comme « hostel et maison forte », mais ce n'est qu'à la fin du XVIIe siècle qu'on a connaissance d'une famille de Valiencienne.Vers le milieu du XVIIe, ce fief paraît avoir été partagé entre eux et les de Coral, seigneur de Lauthiers.

Tussac. - Du début du XVIIe jusqu'au milieu du XVIIe, une famille de Lanet, probablement parente aux de Lanet, de Champeau, château important près de Pouzioux, habitait Tussac. Puis dans le courant du XlX^e^, successivement à Mme de Lachatre, veuve du Comte de Laage, au Comte de Laage, au Comte d'Arsigny, à M. Loubaud, maire d'Antigny, à M. Jean Baudinière, à Mme Marie Lebeau, puis à M. Robin.

La Valade était un ancien fief relevant de Fontprévoir. Il appartenait aux Gaulier. Le 1er novembre 1720, Armand Gaulier, seigneur de la Valade, abjura le protestantisme entre les mains de M. Abriou, curé de Leignes, et épousa au même lieu, le 5 novembre 1720, Louise de Vallencienne, fille de François, seigneur de Jarrige.

Sam CAMUS.

COMMUNE DE PAIZAY-LE-SEC

Thoiré. - Pierre Fournet, seigneur de Thoiré, épousa à Angles, le 14 février 1740, Florence Elisabeth Chasseloup, fille d'Antoine, seigneur de Beaujeu.Ils eurent un fils, André Hubert Fournet, ordonné prêtre en 1778, curé de Saint Pierre de Maillé en1782. Il refusa de prêter serment à la Constitution civile du clergé, s'exila en Espagne en 1792. Revenu secrètement dans sa paroisse en 1797, il fonda avec Elisabeth Bichier des Ages la Congrégation des Filles de la Croix, dont la maison-mère est à La Puye. Élisabeth, née en 1774, était la fille d'Antoine Bichier, seigneur des Ages.

Les Abatis. - François Gauthier, sieur des Abatis, et Jean Gauthier, greffier en la maréchaussée de Montmorillon, font, le 13 juin 1630, cession à Pierre du Drac, écuyer, seigneur des Clerbaudières, de leurs droits contre Julien Serizier, écuyer, seigneur du Cluzeau. Jean Gauthier eut un fils, qualifié sieur des Chirons, qui célébra sa première messe dans l'église des Récollets de Montmorillon, le 13 mars 1657.

Neufchevaux - appartint, dans la première moitié du XVIIe siècle, à Jacques de Lauzon, sieur de la Barre, sénéchal de Chauvigny.

Les Ors ou Hors - En 1622, on trouve un Pierre du Drac comme propriétaire des Ors, puis un Charles Goudon, né en 1649, fils de Fleurant Goudon, écuyer, seigneur de L'Héraudière, baptisé à Montmorillon le 7 janvier 1652, qualifié de Sieur de Jeu (Lussac) et des Hors (Paizay). Enfin, en 1696, un Gabriel de Greaulme, seigneur des Clerbaudières.

Boismenu. - Jean Goudon, sieur de Beauvais.(Moulisme), notaire et procureur royal à Montmorillon, eut comme fils Jean Goudon, qualifié Sieur de Boismenu. II était notaire royal et décéda le 9 février 1687. Son fils François, notaire royal également se maria à Hélène Musse, eut un fils, Louis, qualifié bourgeois, sieur de Boismenu, né le 31 juillet 1676, qui se maria à Anne Goudon. Leur enfant, François, sieur de Boismenu, fut baptisé à Saint Martial de Montmorillon, le 17 mars 1712 ; il fut également notaire et mourut célibataire ; il fut inhumé dans l'église Saint Martial.

Champagne - En 1713, on trouve François Vezien, écuyer, seigneur de Champagne, acquéreur des droits d'échanges dans la paroisse de Paizay. Il fut en procès avec Gabriel de Greaulme, seigneur des Clerbaudières. Après la Révolution, Champagne appartient à Louis Xavier Deluzines, chevalier de la Légion d'honneur. Il servit dans la marine. Retiré à Chauvigny, il épousa Henriette Claire Delauzon, fille de Pierre Augustin Delauzon, sénéchal de Chauvigny, et de Anne Marie-Madeleine Deluzines. Il fut maire de Paizay et membre de la Chambre des Députés. Sa fille unique, Françoise, décéda sans alliance avant lui. Il mourut le 14 juillet 1827.

Les Clerbaudières, Clairbaud ou Clerbaud, est une ancienne famille de la chevalerie du Montmorillonnais qui a donné son nom aux Clerbaudières de Paizay, au Bois-Clerbault de Saint-Pierre-les-Églises, aux Clerbaudières de Dienné. Un Geoffroy Clerbaud figure parmi les principaux vassaux du seigneur de Mortemer. Puis on trouve vers 1250 Guy Clerbaud, chevalier, seigneur des Clairbaudières, du Bouchet en Brenne et de la châtellenie du Blanc. Il obtint du comte du Poitou, vers 1250, restitution de son fief. Du chef de sa femme, il eut à payer le droit de rachat de la châtellenie du Blanc, en 1260, au comte du Poitou. Il avait épousé la fille aînée d'Aimery Sendebaud, seigneur du Blanc. Son fils, Guy le Jeune, marié à Lucie de Blanchefort, fit un accord le 10 avril 1283 avec l'évêque Gauthier de Bruges et choisit pour arbitre Simon Clerbaud, chevalier, son parent. On le trouve qualifié « le Jeune » dans un titre de la seigneurie de Chauvigny, en 1284. Dans des actes de 1309 et 1310, il est mentionné comme possédant des dîmes sur les Groges, la Bedourie, les Barbalières et Tessec. Il eut pour enfants : Guyot, écuyer, seigneur de La Roche-Bellusson, décédé vers 1352 sans postérité, et Guillaume, qui fut seigneur de La Roche-Bellusson, Sanzelles, etc..., et eut peut-être pour fils Jean Clerbaud, qui épousa, le 15 juin 1403, Blanche d'Argenton.

Puis, dans un acte de 1529, est cité René de Greaulme, écuyer, seigneur de Pessay (Paizay).

En 1562, le 6 décembre, Jean Chaigneau, secrétaire et contrôleur général de la maison de la duchesse de Ferrare, fait aveu des Clerbaudières à Montmorillon. On trouve d'ailleurs Chaigneau ou Chesneau.

Jean de Chesneau, seigneur des Clerbaudières, de Champeau, chevalier de l'Ordre du Roi, etc..., fut maître d'hôtel de Renée de France, duchesse de Chartres, douairière de Ferrare, tante de Charles IX. Il fut annobli par lettres données en mai 1566. Il fit hommage, le 4 juin 1483, au château de Montmorillon pour son fief de Champeau. Il obtint la haute faveur du Collier du Roi. Il avait épousé, vers 1550, Catherine de Puyzelay, Veuve de Charles du Drac, dont il eut trois enfants.

Puis, par acquisition du 31 janvier 1596, Pierre du Drac, écuyer, seigneur des Mées et de Boismorand (acquis le 10 janvier 1587), devient propriétaire des Clerbaudières et en fait hommage le 16 janvier 1612. Il fut nommé premier écuyer du prince de Condé, le 12 avril 1597. Il avait épousé, le 4 février 1593, Marie Pierres (fille de Guy Pierres, écuyer, et de Jeanne de Montléon). Il eut trois enfants dont :

Pierre du Drac, écuyer, seigneur des Clerbaudières et des Hors, qui fit aveu de son fief le 7 septembre 1622. Il fut reconnu noble par Amelot, commissaire du Roi en Poitou, le 5 juin 1624 et encore le 1er septembre 1666. Marié le 16 novembre 1622 à Marguerite de Vendel, fille de Joachim, écuyer, seigneur de Vernay-en-Gâtine, il eut plusieurs enfants dont : Sylvain du Drac, chevalier, seigneur des Hors, de Vernay, La Bernardières ; il fit aveu des Clerbaudières en 1673, à Poitiers. Il était gentilhomme de la Chambre du Roi et fut nommé gouverneur de Montfaucon en Argonne.

En 1681, il se porta héritier d'Adrien du Drac, chevalier, seigneur d'Annevaux, dernier représentant de la branche aînée, décédé sans postérité. Ayant épousé à Paris, le 4 février 1657, Marie de La Motte, fille de Jean Prosper, seigneur de Montbrard en Châtelleraudais, il eut plusieurs enfants dont :

Antoine du Drac, chevalier, seigneur de Boisbousseau, qui épousa en premières noces, vers 1670, Marie Guiot, fille de Mathieu Guiot, chevalier, seigneur d'Asnières, laquelle décéda à Paizay le sec le 18 septembre 1677, puis le 4 mars 1679 Jeanne de Jussac. Les trois enfants du premier lit moururent jeunes. Du second mariage, il eut :

Louis Noël du Drac, né le 25 décembre 1680, qui épousa, le 9 janvier 1704, Marguerite de Blom, et son fils aîné fut baptisé à Paizay le 17 septembre 1705.

Mais, par suite de successions, les Clerbaudières passent à Gabriel de Gréaulme, chevalier, vicomte de Gréaulme, capitaine au régiment de Sainte-Hermines-Dragons. Il rend aveu au Roi de sa terre des Clerbaudières les 16 janvier 1696 et 10 juillet 1716. Il fut maintenu dans sa noblesse le 6 mai 1715 par Foulle de Mortangis, intendant du Berry. En 1713 et 1714, il était en procès avec François Vezien, écuyer, seigneur de Champagne ; acquéreur des droits d'échanges dans la paroisse comme seigneur haut justicier de la plus grande partie de la paroisse de Paizay. Il épousa, le 18 octobre 1695, Marie-Anne d'Escars, fille de Louis, seigneur des Isles.

Il avait acquis avant 1696 la terre des Hors, de Louis du Drac, car il en faisait aveu en 1696. Il mourut le 5 août 1739, âgé de soixante-dix ans, et fut inhumé dans l'église de Paizay. Son sixième enfant, Louis Prosper, devient seigneur des Clerbaudières.

Louis Prosper de Gréaulme, vicomte, seigneur des Clerbaudières, Paizay, Angles, Andilly, les Marais, Jeu et Boisgarneau, fut baptisé à Paizay le 25 juin 1712. Il entra dans l'artillerie et eut une grande part dans affaire d'avant garde de Sandershausen. Chargé par le Maréchal de Broglie d'en porter la nouvelle à la Cour de Vienne, il reçut de l'Impératrice une bague de prix et obtint, le 3 janvier 1770, le grade de brigadier des armées du Roi. Chevalier de Saint-Louis, fondateur de l'église de Paizay, il mourut

le 18 février 1774 et fut inhumé dans le choeur de l'église. Il avait épousé, le 18 septembre 1749, Philippe-Josephe-Aimée-Isoré d'Hervault de Pleumartin, fille du marquis de pleumartin, dont il eut Eléonore, qui mourut sans alliance. Remarié le 25 juillet 1766 a Charlotte de Savary (fille de feu Pierre-Paul et d'Anne-Crepine de Séyelinges), il eut un fils, Alexandre Prosper.

Alexandre Prosper Marie, comte de Gréaulme, né le 31 juillet 1770, baptisé à Palzay le lendemain, fit le 23 mars 1776, sous la tutelle de sa mère, aveu de la terre des Clerbaudières, au château de Montmorillon. Entré en 1784 à l'école militaire de Rebais en Brie, il en sort en 1785. Il émigra en 1792, servit à l'Armée des Princes. Rentré en France, il épousa, en 1802, Marie-Françoise Victoire de Rives, puis, le 7 octobre 1812, sa cousine, Charlotte Henriette Girard de Pindray. Nommé en 1816 grand prévôt du département de la Vienne, il mourut en 1828. De son premier mariage, il eut un fils :

Alexandre Marie, comte de Gréaulme, né le 17 Brumaire an XII (25 novembre 1803), qui décéda sans alliance le 16 juillet 1833. Ancien officier de cavalerie, il possédait le château de Touffou qu'il légua aux de Sévelinges.

Sam CAMUS.

La bataille de 507 à « Chauvigny »

Notre excellent confrère M. Sailhan a bien voulu rappeler, dans le n° 11 du « Pays Chauvinois » que, dans notre fonds légendaire local, le grand affrontement entre les soldats de Clovis et ceux d'Alaric est localisé à Chauvigny, tout juste entre le bourg de Saint-Pierre-les-Églises et le plateau de Chalonges. Pol Jouteau n'a pas manqué de relater force détails en ce domaine, on peut même assurer qu'il en fut prolixe.

Je me souviens de Pol Jouteau avec des yeux d'enfant : je le revois poussant une forte charrette à bras, revêtu d'une large blouse blanche de peintre maculée de taches de peinture, avec au col un petit noeud lavallière noir. Il venait assez souvent rue Saint-Just - rebaptisée depuis rue de la Paix! - chez son beau-frère, Raoul Trinité, cordonnier de Son état. Il était plein d'allant, plein de gaieté, plein de conviction. Je demeure respectueux en même temps qu'admiratif de l'effort fourni par un homme de bonne volonté, mais cependant je crois qu'il faut attirer l'attention de nos lecteurs sur la nécessité de lire son ouvrage, Chauvigny les Chauvinois, avec un regard critique : il n'est pas de page sans omission, sans erreurs au milieu des vérités. Je veux redire qu'il n'y a pas été de ma part l'ombre d'une condamnation des intentions de Pol Jouteau, il lui fallait écrire ce livre, il l'a écrit et c'est fort bien ainsi. À nous, lecteurs, d'y prendre notre miel.

Mais revenons à Clovis et Alaric. Le jeu en vaut bien la chandelle, puisqu'il s'agit de Chauvigny. Vais-je venir au secours de Pol Jouteau ? En furetant dans la bibliothèque municipale de Poitiers, je lus un jour ceci :

«Le roi Loys... mena tout incontinent son camp contre les Visigots, le faisant marcher en telle diligence qu'il les vint trouver à cinq lieus de Poitiers, sur le chemin de Saint Hilaire, en un lieu près Chauvigné : où il n'arrêta longuement, qu'il ne leur donnat la bataille. En laquelle fut si bien combattu, qu'on douta longtemps de la victoire. Mais les Visigoths, ne pouvant soutenir la furie des François, commencèrent à branler, sans toutefois rompre leurs rancs. Ce que voyans les François, redoublans leurs coups, les chargèrent si asprement, qu'ils les contraignirent préférer la crainte à l'honneur, et leur tourner le dos, sans que leur Roy Alaric les peut retenir, ny par commandement, ny par menace, ny pour leur remotrer que cette fuitte ne les pouvoit sauver, et que toute la gloire de l'homme de guerre consiste en vaillance et vertu, et tout le déshonneur en une pusillanimité. Car ils étaient si furieusement poursuivis, qu'en leur endroit la peur demeura maîtresse, et continuèrent leur fuitte. Ce que voyant Alaric, avec des plus vaillàs de ses hommes se tint sur la queuë, tenant en cette extrêmité le lieu, et de sage capitaine et de vaillant soldat. Mais l'apercevât le Roy des François, qui des premiers était à la poursuitte, et se souvenant des menaces, et paro les audacieuses dont il avait usé, tout émeu de la victoire, et du désir d'acquérir honneur, il laissa les autres, et picqua droit à lui, cômme au principal des siès, le chargeant de si grand force et dextérité, que du premier coup le porta par terre. Au secours duquel deux Chèvaliers Visigots arriverèt: qui mettàs toute crainte arrière pour la nécessité en laquelle ils voyoièt leur Prince, donnèrent telle attainte à Loys, que sans la bonté de son harnois, et l'aide d'un jeune chevalier nommé Clodoric, il se trouvait en fort grand danger: toutefois un fantassin occit Alaric, qui par tous moyens taschait à se relever. Ce triste spectacle amusa tant les François, que les Visigots eurent tout loisir de se sauver ».

(Extrait de : De la vicissitude ou variété des choses de l'univers, par Loys le Roy dict Regius.)

Sommes-nous, en vrai, bien plus avancés ? Nous voici sur « le chemin de Sainct Hilaire » - la voie romaine Poitiers-Argenton ? - « en un lieu près Chauvigné », mais à « cinq lieuë de Poitiers », soit à 7,500 km environ s'il s'agissait de lieues romaines ou à 11 km environ s'il s'agissait de lieues gauloises. Mais le texte est écrit en 1579 et cinq lieues communes de ce temps ne font-elles pas une vingtaine de kilomètres ? Pour ma part, je ne porterai point foi à ce texte, il en émane un tel parfum de légende dorée ! La bataille entre les troupes de Clovis et Alaric a bien eu lieu. Mais à Chauvigny ? C'est une autre affaire, et les possibilités offertes à nous pour le démontrer sont bien fragiles.

Pourtant, me direz-vous, tout fonds légendaire a bien origine. Selon toute vraisemblance, oui.JI est donc tout à fait normal de s'interroger à ce propos. Les exemples abondent qui préservent le sérieux de ce fonds, mémoire collective issue du fond des âges.

Régine Pernoud raconte dans son ouvrage « Les Gaulois »[1] qu'un érudit du siècle dernier, travaillant à un ouvrage relatif au «système défensif des romains en pays Éduen », eut, en 1853, la curiosité de visiter le Mont-Beuvray et le reste de ses remparts attribués alors à ceux de camps romains. «Le paysan qui me servait de guide, écrit-i1 me raconte, entre autres légendes, qu'avant la fondation d'Autun, une grande ville dont on entendait jadis crier les portes sur leurs gonds jusqu'à Nevers chaque fois, qu'on les ouvrait, avait existé sur la montagne ; que cette ville avait été ruinée, le dernier habitant l'ayait abandonnée pour fonder Autun ». Or, à cette époque, le premier mercredi de mai toute une foule de gens et bestiaux se pressait sur le Mont-Beuvray, à 24 kilomètres environ d'Autun, en un lieu vide, plateau perdu et mal desservi. Sans le savoir, la mémoire collective jouait : c'était bien là le lieu de l'ancienne et célèbre ville gauloise de Bibracte, comme on l'a prouvé depuis. Le fonds légendaire ne mentait point.

Je ne sais pas, pour ma part, que l'on peut s'appuyer sur de tels souvenirs dans le cas de Chauvigny. II serait bon, d'ailleurs, qu'une collecte systématique fût entrepris en ce domaine. En voici quelques-uns, recueillis à la Chauvalière et au Moulin-Milon ces dernières années.

« Au bord de l'à-pic des Roches David, on pouvait voir, il y a encore une vingtaine d'années, les restes de la margelle et le début du puits de Montafilan. Il y a environ un siècle et demi, le village de la Chauvalière avait grand besoin d'eau. La fontaine du Servon était trop loin. Certains anciens étaient partisans de recreuser le puits des roches, mais d'autres trouvaient que c'était trop dangereux. En fin de compte, on creuse sur le communal, près du Moulin Milon, au bord de la route. Pourquoi ne voit-on plus la margelle et pas grand-chose du début du puits ? C'est des chasseurs qui ont voulu élargir un trou d'entrée pour récupérer un chien, ils ont fait partir une mine et tout s'est écroule ! »

En juillet 1958, entre le Moulin-Milon et la Roche de David, à flanc de coteau, une dizaine de mètres sous le sentier supérieur qui mène à Challonges, un peu à droite de celui qu'empruntent les vaches de la Chauvalière pour aller paître dans les prés des églises, on nous montra un trou presque comblé : « J'y ai mis un chien autrefois quand il y avait des lapins. Ah! on pouvait l'entendre chasser; par moment, c'était comme très loin par d'autres on entendait un écho extraordinaire ; pour moi, il y a comme des salles très hautes. J'y ai vu chasser comme ça plus d'une heure! Il faut que ça soit rudement important ! Il paraît que ça communiquait jusqu'au château de Montauban. Les anciens disaient que c'était son souterrain qui sortait de là. » Ce même jour, je récoltais celle-ci, d'une autre bouche: « Le château de Montafilan était construit y'a longtemps, au bord du plateau de Chalonges. Le seigneur avait fait construire un moulin sur le bord de la Vienne, en bas, au début des prés qui vont jusqu'aux Eglises. Vous pensez, de là-haut il pouvait surveiller ses paysans ! Les vieux disaient qu'on peut apercevoir les restes des meules et des pierres taillées quand la rivière est très basse. » Que recouvrent exactement ces souvenirs ? Selon toute vraisemblance, celle d'un ensemble construit important, fortifié ou non, car il faut bien savoir qu'il n'y a pas forcément relation directe entre le fonds légendaire et la réalité. Tout porte piège : la grotte de Gioux, qui abrita les hommes préhistoriques, signifie étymologiquement : la grotte de Jupiter![2].

Alors, « CHAUVIGNE », est-ce le « CAMPUS VOCLADENSIS », identifié depuis longtemps par Vouillé ? Avec M. Sailhan, je me garderai bien d'être aussi affirmatif que Pol Jouteau. Mais, après tout pourquoi ne pas demeurer en éveil ?

Pierre MORISSET (1973).

---

[1] Éditions du Seuil, collection : «Le Temps qui court». pp. 95 et 96.

[2] *La Toponymie française*, Albert DAUZAT.

Le chanvre à Salles-en-Toulon vers1850

C'est en me promenant sur les bords de la Vienne, en face de la « tombe du cornemuseux », tôt un matin d'été, que je remarquai, dans le lit proche et presque à sec de la rivière, de grosses pierres plates, comme usées toutes régulièrement. Curieux, je les examinai et, de retour à la maison, demandai à un ami du pays si elles provenaient de quelque industrie ancienne. C'est ainsi que j'appris l'existence de la culture du chanvre autrefois dans la vallée de la Vienne, ces pierres servant à faire rouir* les plantes séchées. Grâce à elles, j'ai pu rechercher dans de vieux livres les méthodes de culture et les arts s'y rapportant.

Depuis longtemps, on cultivait le chanvre dans le département de la Vienne ; évidemment, les récoltes les plus belles et les mieux connues étaient celles de la vallée de l'Envigne, où, en 1865, il existait à Launay, commune d'Ouzilly, une usine de teillage* mécanique. Dans son livre d'agriculture sur le département de la Vienne, A. Le Touzé de Longuemar[1] nous dit : « Les gros chanvres de Lenvigne sont fort estimés pour la confection des cordages des ports de mer : ils donnent aussi un linge de ménage, sinon fin, du moins très solide et rendent environ 1.200 kilogrammes à l'hectare, qui valent sur place un franc le kilogramme. »[2]

Dans la région de Salles en Toulon, la production de chanvre était trop minime pour une, exportation en masse vers les ateliers de cordages de la côte. Les usages en étaient multiples : la lingerie et la corde[3], l'huile qu'on fabriquait avec les graines, la nourriture des oiseaux de basse-cour.

« Il rend la ponte des poules plus hâtive et plus abondante », nous dit « La Maison Rustique » du XIXe siècle, qui ajoute : « On réduit le marc des huiles en tourteau dont les animaux domestiques sont avides ».

Culture et récolte : le chanvre demande une terre humide, forte, argileuse recouverte d'une couche d'humus très épaisse. Si les terres de la vallée de la Vienne sont moyennement pourvues en humus, elles ne possèdent pas un pouvoir absorbant très fort ; mais qu'importe, l'utilité remplaçait la rentabilité.

On semait le chanvre fin avril, si possible par temps humide, à peu près huit hecto litres à l'hectare. « On sème aussi beaucoup plus épais (environ douze hectolitres à l'hectare) lorsque l'on veut obtenir une filasse blonde, bien douce, facile à teiller et à filer, avec laquelle on fabrique ces belles toiles de ménage qui, pour la force et la durée, sont si supérieures aux toiles de lin ».

À travers ces lignes, on voit la relation que faisait l'agriculteur entre la plante et le produit achevé. C'est ce qui donnait autant de valeur au travail de la terre ! Quel producteur de blé, maintenant, traite sa culture comme son pain ?

Les pigeons sont particulièrement friands des graines et, pour protéger le semis, « Il faut les en écarter souvent, soit par le bruit de quelques coups de fusil, soit par des mannequins de paille ». Que de surveillance ! D'ailleurs, il fallait prendre son temps et même, comme on va le voir, travailler pour les récoltes futures.

L'orobranche et la cuscute sont des plantes parasites du chanvre, « on ne peut les détruite qu'en les arrachant avant leur floraison et, pour le faire, il ne faut pas craindre d'arracher un peu de chanvre, car cette perte est un gain pour l'année suivante » : quelle sagesse !

---

[1] Page 301, tome 2.

[2] Un hectare de blé rapportait 257 francs (évidemment il faut tenir compte, pour le chanvre, de la main-d'oeuvre plus importante).

[3] Pour les toiles, à part la fabrication familiale, on sait qu'à Chauvigny il y avait plusieurs tisseurs de « camelotin »* et « étaim »* ainsi que nous le rapporte Ch. TRANCHANT dans son livre Chauvigny de Poitou. De plus, tout le monde connaît la rue des Corderies qui suppose plusieurs artisans cordiers.

Il y avait, pour récolter le chanvre, deux périodes, car cette plante est dioïque* et les tiges femelles qui portent les graines sont à maturité plus tardivement que les tiges mâles. Au fur et à mesure qu'on arrachait le chanvre, soit mâle, soit femelle, on liait en petites bottes que l'on dressait en faisceaux.

Dans notre vallée de la Vienne, début août, on devait voir des sitieaux* de chanvre sécher dans les champs.

En Bretagne, où cette récolte était très développée, il fallait « 110 ouvriers pour cette opération (arrachage) sur l'étendue d'un hectare ». Après quatre à huit jours d'exposition au soleil, on passait à l'opération suivante, le rouissage. Évidemment, on battait au fléau les tiges femelles pour en récolter le chènevis ; une autre méthode consistait à peigner ces tiges avec un seran* de fer, «les graines enveloppées de leur calice et mêlées avec les feuilles étaient exposées au soleil et vanées ou criblées comme le blé »

Le rouissage pour but de faire dissoudre une gomme-résine qui maintient l'adhérence des fibres de l'écorce entre elles et à la partie ligneuse de la plante. Cette opération permet d'obtenir des fibrilles moins ténues et des tissus moins raides. On laisse macérer les bottes une douzaine de jours dans l'eau courante de préférence (la Vienne et sûrement là Dive). Cette opération est délicate, car il faut éviter la putréfaction tout en obtenant une dissolution presque totale de la gomme.

« Au sortir du routoir*, on déliait les bottes et on les faisait sécher sur un pré. Si le vent était favorable, c'était l'affaire de sept à huit jours ; ensuite, on liait le chanvre par grosses bottes bien sèches que l'on entassait dans les granges ».

À Salles-en-Toulon, on peut retrouver sur le cadastre plusieurs pièces de terre nommées les chènevières.

D'autre part, le morcellement des champs en face de la mairie et plus loin s'expliquerait, dit-on, parle fait que chacun avait sa parcelle, facilement arrosable, ainsi que d'accès pratique à la Vienne et la Dive pour le rouissage.

Enfin, certains se souviennent encore d'avoir entendu parler du, « peignasseux »*, personne qui peignait le chanvre.

Travail du chanvre proprement dit : Ce qui va suivre est tirée exclusivement du 3e tome de « La Maison Rustique du XIXe siècle », édité en 1851, et c'est surtout l'usage du rouet qui va nous intéresser.

En effet, l'hiver, il fallait préparer la filasse : deux opérations principales avant le filage : le teillage et le peignage.

Le premier traitement consistait à séparer la filasse de la chevenotte*. On pouvait le faire à la main, mais c'était une opération longue et fastidieuse. Le plus souvent, on employait la broie, sorte de mâchoire de bois ou de fer, dont notre musée possède un très bel échantillon dans la salle des métiers. On introduisait le chanvre séché dans l'appareil et on le broyait, ce qui cassait la chenevotte.

La filasse ainsi obtenue, encore impure, devait être peignée.

Le « peignasseux » possédait plusieurs serans et plus on voulait du fil fin, luxueux, plus il fallait « peigner petit ». Dans toute cette opération, l'important était de ne pas emmêler la filasse, car le filage en était amélioré.

Qui n’a pas vu un rouet chez l’antiquaire, dans la maison rustique, dans un musée ou plus simplement chez ses grands parents ? cependant, est-ce que l’on se rend bien compte du progrès qu’il apportait à l’époque où il est apparu ?

Pour essayer de vous montrer la différence, voici comme l'on travaillait sans rouet : « Tout le monde connaît la manière de filer au fuseau et sait que la matière textile, lin ou chanvre, est chargée mollement sur une quenouille, bâton de roseau ou de bois léger, et que la fileuse, tenant cette quenouille à sa gauche, attire peu à peu la filasse avec sa main gauche, forme un bout de fil qu'elle roule sur l'extrémité du fuseau qu'elle fait aussitôt tourner avec sa main droite pour donner à ce fil le degré de tors convenable. L'aiguillée étant faite, c'est-à-dire le fuseau étant arrivé à terre, la fileuse envide le fil sur ce fuseau et recommence comme précédemment. Elle a soin, pour unir son fil de le mouiller, soit avec sa salive, soit avec de l'eau contenue dans un petit gobelet de fer-blanc placé convenablement pour qu'elle puisse y tremper les doigts.

Le rouet permet, tout en filant, d'enrouler directement le fil sur la bobine. Mais pour que ce fil s'y répartisse à peu près très également, on avait fixé des crochets en laiton sur le coté de l'ailette. Il fallait évidemment changer de crochets dès que l'on jugeait que la portion de bobine était assez chargée. Voici la description du rouet de Spence qui, à en croire l'auteur, apportait un progrès considérable dans l'embobinage du fil (1851) :

« AB plateau horizontal en bois sur lequel sont fixés les deux montants C, E, D, F, qui portent vers le milieu l'axe à manivelle PV de la roue GH, et vers leur sommet la broche CD qui tourne dans les oreilles de cuir. I, poulie fixée sur la broche dans le même plan vertical que la roue GH, K, bobine placée librement sur la broche, dont une des têtes porte une gorge comme la poulie, mais d'un diamètre plus petit, d'environ un quart.

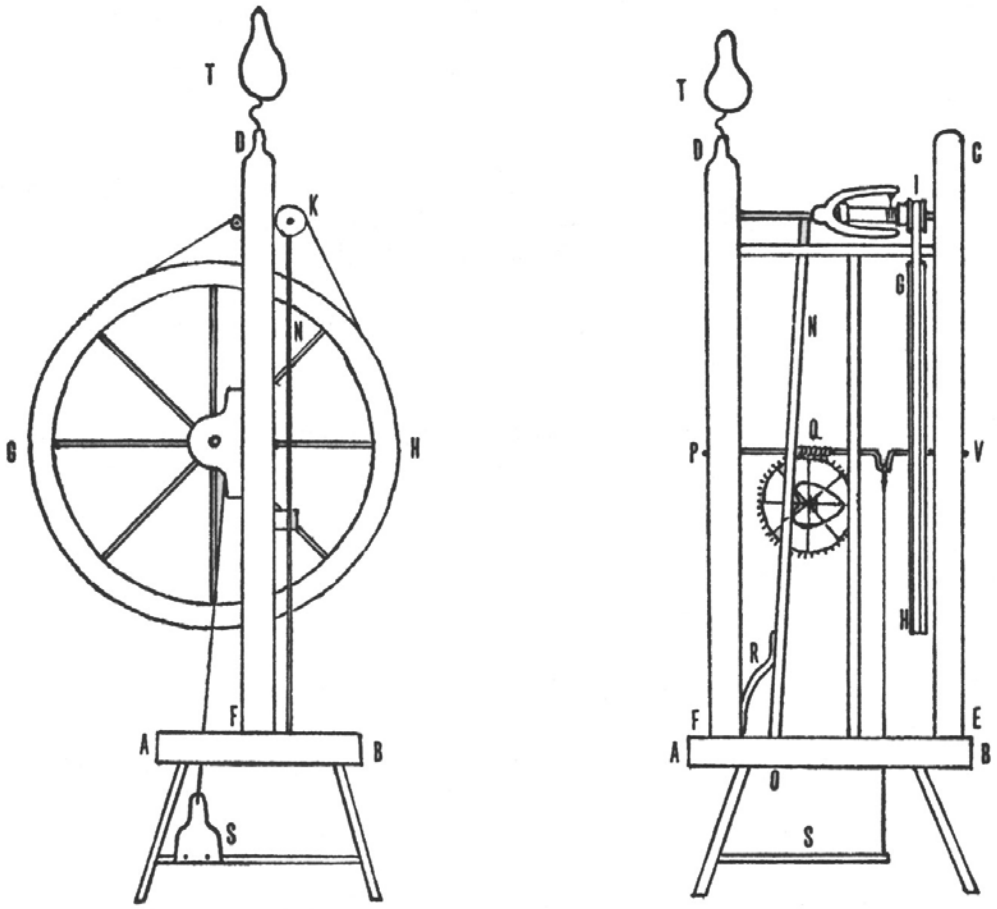

ROUET DE SPENCE

Une même corde les embrasse l'une et l'autre et, d'après leur diamètre, la bobine tourne d'un quart plus vite que la broche. L'ailette a la faculté, tout en tournant avec la broche, de se mouvoir dans le sens de sa longueur, de manière à distribuer le fil sur toute la longueur de la bobine. À cet effet, le levier N, articulé au point 0 et embrassant à fourchette la tête de l'ailette, reçoit un mouvement de va-et-vient, au moyen de l'excentrique M, attaché à une roue d'engrenage que mène la vis sans fin O. Un ressort R tient toujours le levier N appliqué contre l'excentrique. Les têtes de la broche et de l'ailette sont forées, et c'est par ce trou que le fil passe et arrive sur la bobine où il s'enveloppe par l'effet de la différence de vitesse qui existe entre la broche et cette bobine. S est la pédale avec laquelle on fait tourner la roue et T la quenouille ».

La culture du chanvre a complètement disparu de notre région depuis une quarantaine d'années. Mais il n'est pas improbable de la voir un jour réapparaître, dans un but tout à fait différent, puisqu'on le cultive déjà dans l'Indre pour en faire de la pâte à papier.

GLOSSAIRE

Camelotin : Toile faite de laine et de filou de soie. Déformation locale du mot camelot. Terme du XVIIIe siècle (1773) synonyme : droguet.
Chenevotte: Tige ligneuse du chanvre dépouillée de son écorce et de sa filasse. Synonyme : teille.
Cherbe : Synonyme de filasse.
Dioïque : Une plante est dite dioïques lorsque les fleurs, mâles et femelles, sont sur des pieds différents.
Etaim : Laine cardée.
Filasse : Amas de filaments tirés de l'écorce du chanvre, du lin, et dont on fait le fil.
Rouir : Paire macérer dans l'eau le lin ou le chanvre pour que les fibres textiles se séparent après fermentation de la partie ligneuse de la tige.
Routoir : Endroit où l'on fait rouir.
Seran: Peigne ou carde pour diviser la filasse de chanvre ou de lin.
Sitieaux : Mot patois qui désigne les tas de gerbes de blé.
Teillage : Action de détacher les filaments de la tige du chanvre ou du lin. Terme approchant : broyage.

BIBLIOGRAPHIE

Charles TRANCHANT: *Notice sommaire sur Chauvigny de Poitou et ses Monuments* (1884).

A. LE TOUZÉ DE LONGUEMAR: *Etudes géologiques et agronomiques sur le Département de la Vienne*. Tome II, 1872.

Maison Rustique du XIXe siècle : Tome I et III: « Agriculture et arts agricoles » (1844-1851).

Max AUBRUN.

RAPPORT DE FOUILLES 1972-73

Reprise fin septembre 1972, les fouilles à l'intérieur du donjon baronnial se sont poursuivies sans interruption jusqu'à la fin juin 1973 dans l'angle sud-ouest dudit donjon.

Environ 65 m^3 de remblais ont été extraits, triés, et évacués. Le sol inférieur paraît avoir atteint à la cote – 6,40 (le niveau 0 étant le niveau du seuil d'entrée) sur une longueur d'environ 2 m 50 et trois marches d'escalier de facture assez grossière ont été mises à jour.

Le travail effectué peut se décomposer an quatre études différentes :

- Les courtines du donjon,
- Les murs intérieurs,
- Les déblais,
- Le mobilier.

I. – COURTINES DU DONJON

(Voir plan et coupes AA et BB.)

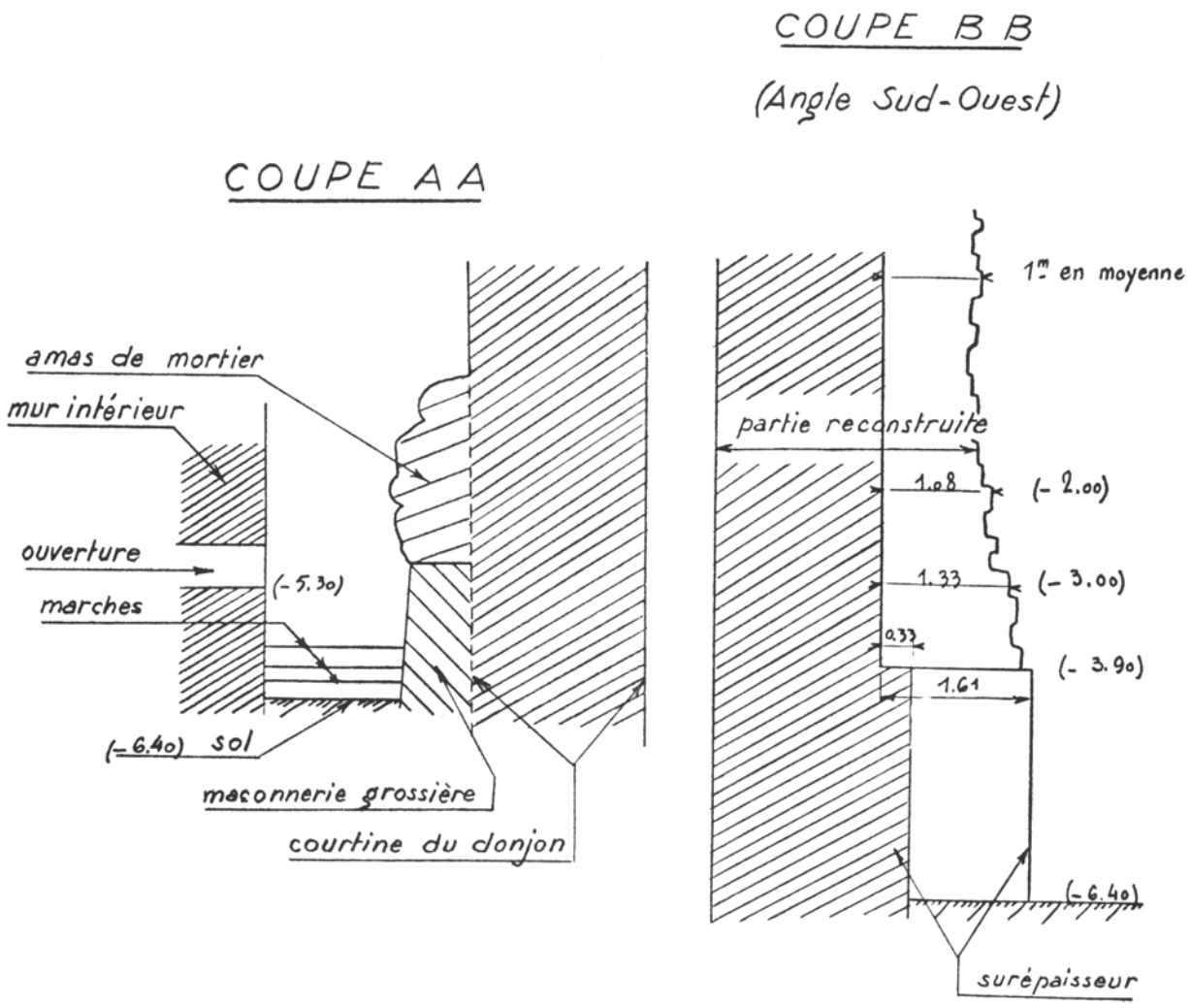

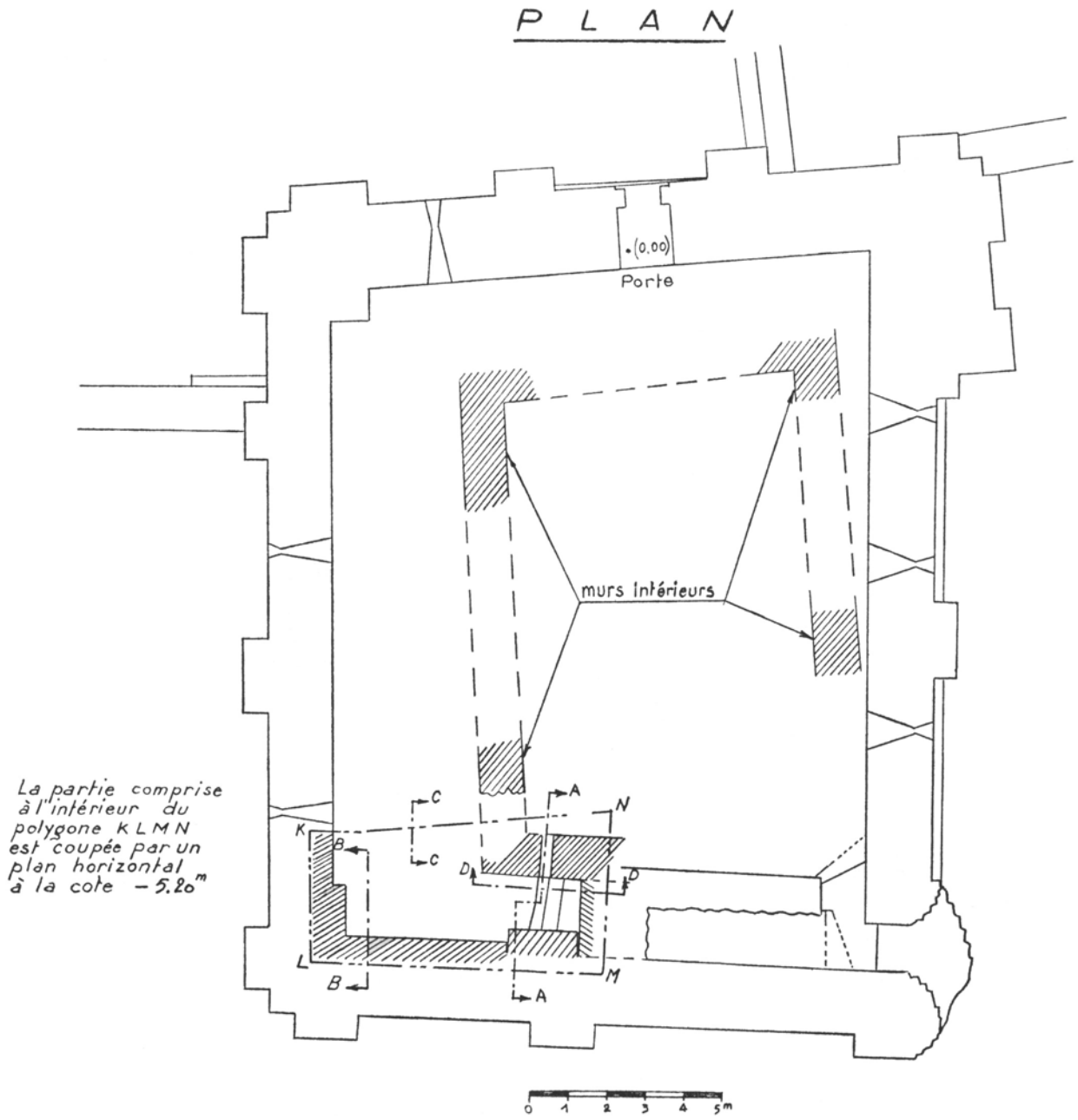

L'angle-sud-ouest intérieur du donjon paraît avoir été reconstruit sur une longueur de 1 m 60 sur la courtine ouest et sur une longueur de 4 m 50 sur la courtine sud. Cette reconstruction est visible par un renforcement de l'épaisseur du mur de 0 m 35 environ dans la partie basse à partir de la cote – 3 m 90.

Une légère lézarde sur la courtine ouest permet de suivre le raccord avec le mur ancien par suite de la différence d'appareil dans la maçonnerie, les lits n'étant pas à la même hauteur et les joints de la partie refaite étant mieux dressées.

Sur la courtine sud, le renforcement paraît se terminer par une très mauvaise maçonnerie et un amas important et épais de mortier sur une longueur de 1 m 50.

Seul le parement intérieur paraît avoir été repris. Il n'y a aucune trace de reprise de parement extérieur.

II. – MURS INTÉRIEURS

(Voir coupes AA et DD.)

Un quadrilatère d'une construction à l'intérieur du donjon avait été mis à jour lors de la fouille 71-72. La partie supérieure sud et sud-ouest de ces murs intérieurs avait été dégagée sur environ 1 mètre d'épaisseur, le mur sud étant le mur d'échiffre de l'escalier en rez-de-chaussée, escalier droit postérieur à la date de construction du donjon.

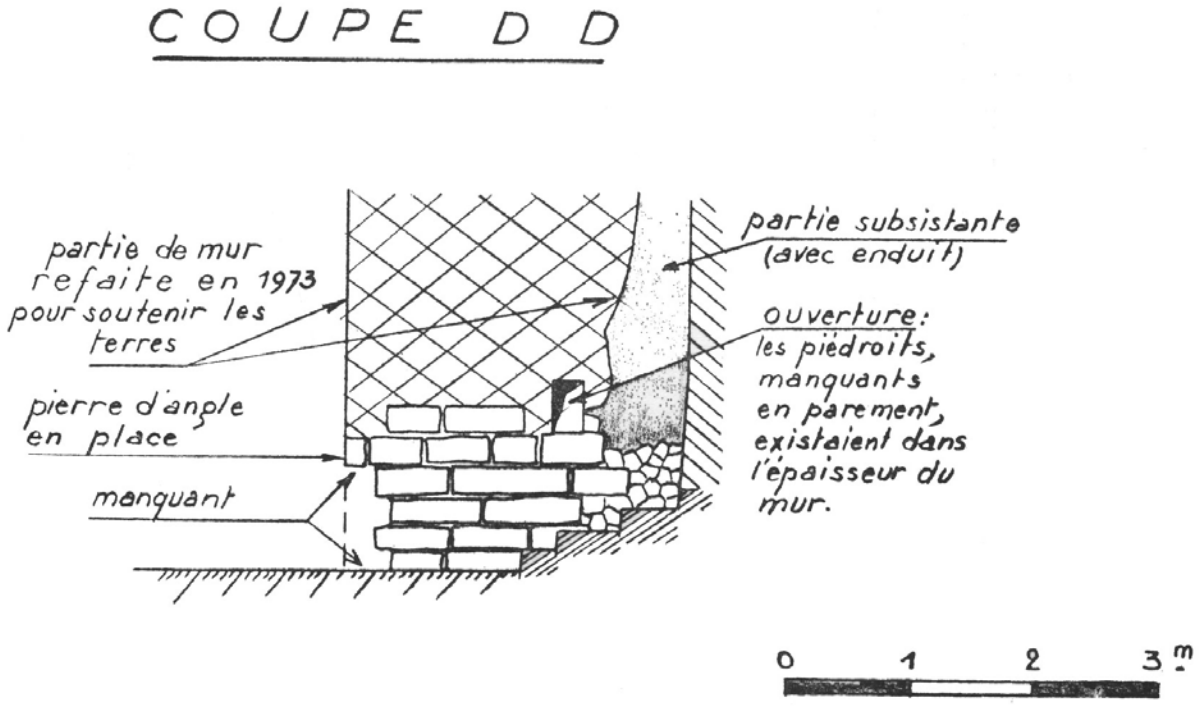

Le dégagement de ce mur a révélé la destruction presque complète de l'angle-sud-ouest de ce quadrilatère. La partie intacte la plus à l'est, au droit de l'escalier, est en maçonnerie assez grossière comportant encore une grande partie d'enduit.

Par contre, la partie inférieure externe est faite de pierres bien appareillées, en lits horizontaux réguliers, sur une longueur de 2 m 25 jusqu'à l'angle sud-ouest. Il semblerait que l'angle ait été ainsi construit pour lui donner plus de solidité.

À la cote – 5 m 30 et sur toute l'épaisseur du mur existait une ouverture rectangulaire de 0 m 25 de large et 0 m 45 de haut. Les piédroits manquaient au parement, mais existaient dans l'épaisseur du mur.

La partie extrême de l'angle est en mauvais état et quelques pierres appareillées sont manquantes,

La partie supérieure a dû être refait pour soutenir les terres.

Ce mur intérieur sud et la courtine sud du donjon laissent donc entre eux une sorte de couloir dont le fond (à l'est) est obturé par un mur de facture grossière que n'est lié ni au mur intérieur, ni à la courtine, donc postérieure dans sa datation, mur ayant environ 2 mètres de haut servant de support à l'escalier droit dans sa partie haute.

C'est au fond de ce couloir qui se trouvent les trois marches descendant de l'est vers l'ouest. Cet escalier remonte-t-il plus haut vers l'est, sous la maçonnerie de l'escalier droit ? Il faudra faire un sondage dans l'épaisseur du mur pour en trouver le point de départ.

III. - LES DÉBLAIS

Toute la zone fouillée avait été comb1ée par du remblais provenant très probablement du château à la suite d'incendie ou de démolition de certaines parties, car la courtine est semble bien avoir été refaite à deux époques différentes.

On constate que le remblaiement a été commencé par la partie nord, étant donnée la pente des différentes couches. Ces remblais sont en général en mélange de terre, pierre, moellons, mortier. Parfois, ils sont différenciés comme dans le carré D.3 (coupe CC), où l'on trouve successivement à la cote - 2 mètres :

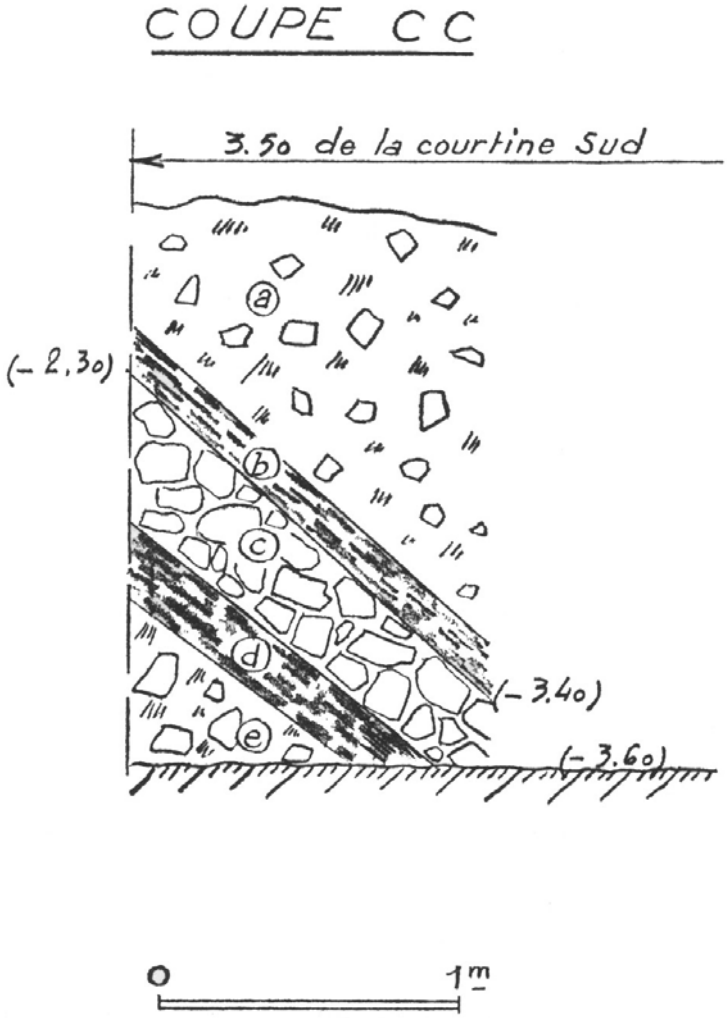

a) Moellons, mortier;
b) Couche très nette de bois brûlé.
c) Des pierres et moellons portant les traces d'un incendie très violent;
d) Couche épaisse de bois brûlé, certains fragments étant même relativement importants;
e) Couche de terre jaune et calcaire jaune.

Dans ces remblais, on trouve épars des morceaux de tuiles à rebord gallo-romaines à tous les niveaux, mais davantage dans la partie supérieure.

II s'est même trouvé dans le carré B.1, à 5 mètres de profondeur, un petit morceau de poterie grise gallo-romaine et, dans le carré E.4, un morceau de sigillé à 2 mètres de profondeur.

Mais la découverte la plus intéressante fut un fragment d'une stèle gallo-romaine de 0 m 55 de long

et 0 m 22 de haut représentant une tête de femme. Ce morceau est brisé en deux morceaux et la face a été malheureusement très abîmée. Mais, par contre, lés cheveux sont bien dessinés, ondulés et se terminant en nattes.

Ce fragment, ainsi que les débris de tuiles, peuvent très bien provenir du site même du château, étant donnée la position stratégique de l'éperon sur lequel il est construit.

Mais il n'est pas impossible qu'il y ait eu un autre établissement gallo-romain en Ville haute, car il existe, dans la salle de réunion de la Société archéologique, un fragment de colonne cannelée qui proviendrait de Ville haute.

Mais, dans tous ces remblais, on trouve essentiellement et en assez grande quantité des débris de poteries, épars et brisés, que l'on peut dater très probablement du début du XVe siècle.

IV. - MOBILIER

Dans l'année, deux objets en assez bon état ont été trouvés :

- Un petit fer de lance de 0 m 15 de long dans le carré D.2, à la cote - 2 m 20.
- Un petit mortier en pierre de 0 m 125 de haut faisant penser à un calice, dans le carré C.2, à la cote - 5 mètres.

En dehors de ces deux pièces, de nombreux débris de poterie, dont la plupart en pâte blanche, qui ont permis certaines reconstitutions partielles. Il y a en particulier, une vingtaine d'anses de pots, soit lisses, soit avec renfort longitudinal avec dessin au pouce, et une quinzaine de becs verseur ou goulots de pots.

On trouve également d'assez nombreux morceaux plus épais provenant de jattes. Celles-ci devaient faire environ 17 cm de haut et 40 cm. de diamètre avec dessin au pouce sous le bord supérieur. D'autres jattes devaient être un peu plus grandes : peut être 25 cm. de haut et 50 à 60 cm de diamètre avec petit trou de vidange à la partie inférieure et décor au pouce en renfort soit vertical, soit en V renversé.

Il se trouve également, mais en petit nombre, des morceaux de céramique verte ou jaune, provenant de vases assez petits.

En conclusion, les travaux effectués en 72-73 ont donné des résultats très intéressants tant sur le plan archéologique pour les transformations et constructions successives, que sur le plan mobilier. JI est donc souhaitable que les fouilles se poursuivent pour essayer de résoudre les différents problèmes qui ne cessent de se poser.

Sam CAMUS.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 1972-1973

La Société Archéologique se porte bien et je pense que nous devons nous réjouir de sa bonne marche. Si son activité est satisfaisante, c'est que les adhérents qui la soutiennent s'intéressent aux travaux que les membres actifs (une vingtaine environ) accomplissent au cours des réunions mensuelles, chacun ayant à cœur de remplir les missions qui en découlent.

Des bulletins et publications reçus ou échangés maintiennent des relations avec nombre de sociétés savantes et nous permettent de nous intégrer et de participer à une meilleure compréhension du passé de la France en dehors du plan strictement local.

Articles à retenir :

- « La famille des Isambert », oeuvre de M. Jacques Duguet.
- Un rapport de fouilles de la Société des Amis de Chassenon (Charente) de 1971, par M. Moreau, suivi d'une étude du matériel recueilli (céramique et métal).
- Un article de M. Pironnet dans le Bulletin de la Société folklorique du Centre Ouest (juillet-août 1972).
- Une étude sur les origines de l'homme (Courrier de l'U.N.E.S.C.O.).
- « Analyse des mortiers antiques du baptistère Saint-Jean », de Pierre Goudin. « La construction de l'abbatiale de Saint-Savin » (V.-J. Rioux). « Voyage de La Fontaine en Poitou » (R. Thouvenot: Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2e trimestre 1972).

Ces ouvrages pourront êtres consultés à la bibliothèque réorganisée par M. Max Aubrun, bibliothécaire.

Une copieuse correspondance a maintenu les contacts avec les organismes officiels (bâtiments de France, Antiquités historiques, etc...) et avec des particuliers.

- Lettre du directeur des Antiquités Historiques, communiquant le procès-verbal de la Commission Régionale d'Inventaire.
- Annonce par Imprimerie Nationale de la parution des premiers ouvrages de la collection: Monuments et Richesses artistiques de la France, parus Limousin Nord et répertoires des inventaires. En préparation: Poitou-Charentes.
- Lettre-circulaire de la Direction des bibliothèques du Ministère de l'Education nationale relative au 10e colloque national des présidents des Sociétés savantes, accompagnée d'un questionnaire à remplir par la Société archéologique.
- Lettre du bureau de la Société exprimant à M. Michardière ses très vives félicitations au sujet de sa promotion au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

Des communications et relations au cours des séances mensuelles de travail.

- M. Sailhan : Lecture de ses réflexions « A propos de la bataille de Poitiers, en 507 ».

- Communication du rapport sur les Sociétés savantes et la vie culturelle régionale.

- Lecture d'extraits de la presse concernant les travaux du parking souterrain de la place Charles-de-Gaulle, à Poitiers.

- Lecture de poèmes de Me Mistouflet: « Rêveries Chauvinoises ».

- MM. Camus et Richard: « De la découverte d'une tombe près d'Asnières « (commune de Pouillé), sépulture probablement d'époque mérovingienne.

- M. Clément: Lecture de son article: « Préhistoire à Salles-en-Toulon ».

- M. Max Aubrun: Deux poèmes: « Hier » et «Ya du ya dans les gassottes ».

- M. René Pothet : «l'Epine », village du Poitou, extrait d'un cahier de souvenirs rédigé par M. Honoré Pothet, son grand-oncle, alors âgé de quatre-vingts ans.

- Les fouilleurs ont présenté à plusieurs reprises des échantillonnages d'objets et fragments découverts au château baronnial.

Publications :

- Notre bulletin le Pays Chauvinois, n° 11, tome II, est paru accompagné de la carte de membre adhérent. Rappelons que la cotisation a été fixée à 15 F.

- Le Guide de Chauvigny étant presque épuisé, la Société envisage sa mise à jour et sa réédition. La Commission des publications étudiera ce projet.

Préinventaire des monuments et richesses artistiques du canton :

- Sorties de prospection effectuées à Leignes et la Chapelle-Viviers, Salles-en-Tou1on, Pouzioux.
- Rédaction de fiches s'y rapportant.
- Actuellement, les rapports d'inventaire de quatre communes sont terminés et déposés au secrétariat de la Commission régionale.

Manifestations extérieures :

- Causerie projection de Mme Aubin (le 4 avril 1973) au grenier du Centre culturel : « le Japon traditionnel : temples et fêtes populaires ».

- Banquet annuel, le 2 décembre 1972, à l'hôtel Beauséjour, fort réussi, peut-être parce que le menu en avait été « approuvé par Louis XIV », comme le rapporte avec humour le président dans sa « lettre de la Marquis de Saint-Grué à sa fille, Mme d'Epran ».

- L'excursion annuelle du 9 septembre 1973, en car, permit à une trentaine de nos membres de visiter Melle et le Mellois en alliant, comme de coutume, les plaisirs du tourisme et de l'histoire à ceux de la gastronomie.

- Les fouilles effectuées au donjon et à la citerne feront l'objet d'un rapport de M. Camus.

Le Musée :

Il faut, à ce jour, le considérer comme achevé dans la limite des locaux dont nous disposons. Il serait souhaitable de posséder au moins deux autres pièces, l'une pour y exposer le gros matériel agricole et une autre, plus petite, pour y entreposer les réserves qui s'abîment dans le grenier. Certains objets ne peuvent être, en effet, présentés au public, faute de place.

Néanmoins, voici quelques travaux et modifications de détail apportés au cours de l'année :

- Salle des Chevaliers : achat et pose d'un radiateur électrique.
- Salle des Métiers : confection et installation d'un panneau présentant les outils du charron et du forgeron.
- Mise en place d'un chapeau enseigne (1830-1848), travail exécuté par M. Couderc.

- Salle « la Femme et l'Enfant » :

Complément à l'exposition des travaux féminins: deux mouchoirs, l'un en dentelle Duchesse, l'autre en broderie anglaise, dite « Esclavage », et un coussin à dentelle avec ses fuseaux. Vitrine de faïence : deux pots à onguent portant la marque d'une pharmacie d'autrefois à Chauvigny, soit « G. Rullaud ».

Grande vitrine : présentation d'une poupée parmi les vêtements d'enfants, poupée Bleuette, née en 1898 et adoptée par une maman de 5 ans, née en 1893.

La remise en état des nouveaux éléments et leur disposition dans les vitrines ont été réalisées par Mme Couderc.

- Salle du folklore ; exposition dans l'armoire d'un cotillon moiré à garniture de velours.

Cet enrichissement des collections a pu être poursuivi grâce à des dons. En outre, le conservateur a enregistré différents objets :

* Outillage, ustensiles ménagers, vêtements ; cassettes, selle et battoir de lavandières ; soucoupes de café anciennes ; charrue, fers à bœufs, chemises de garçonnet en toile et vêtements d'autrefois,

* Armement :
  Une cartouchière allemande.

* Monnaies et papiers ;
  Une médaille de Ste Hélène ;
  Une pièce moderne de 10 francs,
  Un billet ancien de 20 francs,
  Marks allemands et un billet polonais d'avant 1914-18.
  Une carte d'abonnement ; « droits de place et marchés de la ville de Chauvigny » (1899).

Activités du Musée :

La Société archéologique ne peut que constater son succès sans cesse amplifié. Quinze mille visiteurs environ ont apprécié le musée cette année ; toujours des groupes, mais aussi des visites privées de plus en plus nombreuses le dimanche et pendant la période de vacances. Même au cours du mois de janvier, d'ordinaire assez calme, la fréquentation s'est avérée la meilleure depuis la création du musée.

Au terme de ce rapport, nous souhaitons que les sociétaires et bien d'autres habitants de notre cité réalisent que notre Société a œuvré efficacement dans l'intérêt de sa ville. Nous croyons qu'il est bon de souligner le rôle déterminant, dans le domaine du tourisme, du Musée, qui vient compléter et personnaliser, en la concrétisant, la connaissance des richesses historiques, artistiques et folkloriques du pays chauvinois. Par lui, la Société archéologique remplit sa double vocation culturelle. En effet, faire des recherches et conserver, c'est bien, mais transmettre largement ces témoignages de civilisation que nous ont légués les générations précédentes, c'est mieux !

Micheline ROSIER.

EXCURSION DU 9 SEPTEMBRE 1973
EN PAYS MELLOIS

Par Poitiers et Lusignan, le car emmène les archéologues chauvinois et leurs sympathisants en vue de l'étroite vallée de la Béronne qui fait une ceinture de verdure à la ville de Melle, l'ancienne Metulum gallo-romaine qui doit son origine aux mines de plomb argentifère.

C'est par là que nous commençons notre visite, accueillis par le directeur des recherches de la Sociétés spéléologique de Melle. Par groupes, nous pénétrons sous terre pour l'exploration de la vingtaine de galeries encore existantes. Les galeries ont de 1 m à 6 m à 7 m de haut. Suivant l'abondance des minerais, elles présentent un grand nombre d'embranchements et de chambres plus ou moins étendues. Le minerai lavé était ensuite traité par amalgamation. La fusion des métaux avait lieu sur place, près de l'exploitation. L'argent était séparé du plomb par coupellation, A l'époque mérovingienne, Metullum était un des grands centres d'exploitation d'argent avec Sainte-Marie aux Mines dans l'Est. Elle possédait un atelier monétaire royal, qui paraît avoir fonctionné jusqu'aux invasions normandes au Xe siècle.

Nous gagnons ensuite l'église Saint-Hilaire, qui dépendait d'un prieuré bénédictin de Saint-Jean-d'Angély. C'est une remarquable église romane du XIIe siècle dont le portail nord est surmonté d'une niche abritant un cavalier célèbre dans l'histoire de l'art par les controverses qu'il a soulevées. Cette façade est d'une grande beauté, ainsi que l'abside et les absidioles qui la flanquent. Les trois nefs voûtées de l'Intérieur ont une envergure qui indique que l'édifice devait être un sanctuaire de pèlerinage d'ailleurs situé sur un des chemins de Compostelle.

Puis voici l'église saint-pierre, de style roman poitevin, homogène, également du XIIe siècle. Le portail sud est surmonté d'une niche abritant une statue mutilée du Christ entre la Vierge et Saint-Jean. Elle repose sur une corniche entre les modillons de laquelle sont sculptés six bas-reliefs curieux représentant les signes du Zodiaque. À l'intérieur, très sobre, on remarquera des chapiteaux historiés et en particulier celui d'une mise au tombeau.

Nous nous dirigeons vers le centre ville pour voir Saint-Savinien, église désaffectée du XIIe, qui a servi longtemps de prison. La façade comprend un linteau en batière où le Christ, cerclé dans un médaillon, est flanqué de deux lions.

À l'intérieur, il y a les tombeaux des magistrats ; François Houliers, mort en 1565, et celui de Pierre Saturne Houliers, mort en 1665, qui fut l'auteur d'un jugement dit « des bûchettes », qui inspira à La Fontaine un conte « Le Juge de Melle », faisant tirer deux plaideurs à la courte paille pour désigner le gagnant de la cause.

Nous passons près de l'évêché, bâtiment du XVe dont subsistent de belles tours accolées au palais de justice.

Si nous n'en voyons point, nous connaissions cependant la réputation de Melle pour ses baudets, qui endossaient jadis une fâcheuse renommée de méchanceté, de lascivité dont Mérimée se fit l'écho lors de ses séjours dans la ville.

Mais le déjeuner nous sollicite non pour savourer un saucisson de mulet, mais un repas substantiel et agréable à quatre kilomètres en campagne, avec ses huîtres du proche Océan, son pâté de canard, saumon, gigot de pré-salé, salade, fromages et desserts. Nous avons la chance de déguster ce menu à J'abri d'une petite averse qui n'a pas l'heur de déranger notre promenade.

Nouveau parcours en car pour admirer l'abbaye et l'église de Celles-sur-Belle. L'abbaye est un bel ensemble du XVIIe construit pour des Augustins, occupé ensuite par des Génovéfains, dont Talleyrand fut

le dernier abbé comme mandataire.

À l'intérieur se trouve un bel escalier monumental et, derrière le monument, une galerie de cloître. La façade du bâtiment est à pilastres ioniques dont malheureusement l'aile droite n'a pas été achevée.

L'église, ancienne abbatiale rebâtie en partie sous Louis XI, détruite par les Huguenots en 1569, fut reconstruite au XVe siècle, en même temps que le bâtiment abbatial par le Duc di Toscane. Ce sanctuaire était le siège d'un pèlerinage à la Vierge, dit « la Septembresche ». Louis XI vint souvent s'agenouiller devant la statue miraculeuse et il combla l'abbaye de largesses. En entrant dans l'église, on découvre, sous le clocher porche dans le narthex, un très curieux portail roman, d'influence orientale, reste de l'ancienne abbatiale. L'édifice frappe par la hauteur de ses voûtes, soutenues par des piliers remarquablement moulurés. Transept et choeur sont couverts de voûtes complexes à clef pendante. Au fond du choeur apparaît la statue de Notre Dame de Celles, du XVIIe siècle.

Suivant la vallée de la Belle, nous atteignons la Boutonne où se nichent Dampierre et son château construit par les Clermont au début du XVIe siècle et qui est un de nos plus purs bijoux de la Renaissance. Entre deux tours rondes à mâchicoulis, sa galerie à deux étages aux arcs surbaissés, séparés par de grosses colonnes, est d'un bel effet décoratif. Une très belle frise, sculptée avec délicatesse, est décorée de rinceaux et de feuillages, mais c'est surtout le plafond de la galerie supérieure qui nous émerveillera avec ses quatre-vingt-treize caissons à pendentifs décorés du chiffre d'Henri Il, des croissants de Diane de Poitiers et des devises désabusées composées par Catherine de Clermont. L'intérieur est très bien meublé et la grande cheminée de la salle porte la devise : « Se cognestre, estre et non parestre ».

Nous prenons le chemin du retour par la belle forêt d'Aulnay. À Chef-Boutonne, nous devons nous contenter de regarder seulement l'extérieur du château de Javarzay, qui fut commencé en 1514 pour François de Rochechouart : une grosse tour ronde à mâchicoulis, un donjon percé d'une large porte d'entrée précédée primitivement d'un pont-levis. Malheureusement, le vandalisme révolutionnaire et l'incurie du XIXe siècle nous ont privés d'une demeure qui était sans doute plus belle que Valançay, mais dont demeurent cependant des vestiges qui donnent une impression de puissance alliée à un certain charme.

Une petite marche dans les bosquets de Saint-Saviol pour contempler le dolmen de la « pierre pèse », dont les 7 m 30 servent de piédestal à certains de nos voyageurs pour la joie des photographes et le car nous ramène à Chauvigny, enchantés de cette promenade.

Micheline ROSIER.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ouvrons une chronique bibliographie que nous espérons voir se développer dans les prochains numéros.

Son but est de faire connaître aux lecteurs des livres ou des publications traitant de toutes les questions qui concernent notre société et particulièrement d'histoire et d'archéologie.

La chronique sera composée de notices, plus ou moins développées selon que l'ouvrage analysé touchera de plus ou moins près nos activités, selon aussi les idées de leur auteur.

En effet, la chronique bibliographique n'est pas réservée au bibliothécaire ou au président. Bien au contraire nous faisons appel à chacun d'entre vous.

Chaque fois que vous lirez un livre ou un article de revue que vous jugerez intéressant, rédigez séance tenante une notice de quelques lignes ou de quelques pages et remettez la nous. Ainsi cette chronique sera t-elle une vivante image des études faites au sein de notre Société.

André CHATELAIN : *DONJONS ROMANS DES PAYS D'OUEST*. Un volume de 274 pages. Paris, Picard, 1973. Préface de M. de Boûard, directeur du Centre de Recherches archéologiques du C.N.R.S.

L'ouvrage comprend deux parties :
- Une étude générale ;
- Une suite de notices, plans et photographies consacrés à cent cinq donjons.

I – PREMIÈRE PARTIE

Dans l'introduction, l'auteur note que, si des donjons romans quadrangulaires ont été érigés dans presque toutes les provinces de France, seules nos régions de l'Ouest, entre Somme et Garonne (Bretagne exceptée), possèdent des donjons à contreforts, ce qui justifie l'aire géographique qu'il a retenue.

Les deux premiers chapitre traitent :

- Des premières fortifications médiévales.

On y apprend, entre autres, que la motte provenant de l'entassement des terres du fossé des châteaux primitifs et qui portait d'ordinaire une tour de bois recevait le nom de DUNIO, d'où le mot DONJON[1].

- De considérations générales, notamment la description d'un donjon type.

Un important chapitre est consacré aux **contreforts**, dont l'auteur propose une typologie :

Les contreforts sont **rectangulaires** ou **hémicylindriques.**

Les contreforts rectangulaires ou **plats** peuvent être :

Simples : un seul rectangle ; en élévation, chaque côté forme une arête ; ou **renforcés** : ils possèdent alors, du côté mur, un **dosseret** également rectangulaire, de plus grande largeur. Chaque côté du contrefort forme ainsi deux arêtes.

Les contreforts hémicylindriques, dont la section forme un arc de cercle, peuvent être :

Simples : l'arc de cercle est directement accolé au mur ; ou **renforcés**, c'est à dire possédant du côté du mur un dosseret rectangulaire de largeur un peu supérieure à la corde de l'arc.

Aux angles d'un donjon, les contreforts plats peuvent êtres disposés de trois façons, ce qui permet à l'auteur de distinguer trois types.

---

[1] On retrouve dans ce mot la racine dun ; hauteur fortifiée, qui entre dans de nombreux noms de localités tels Issoudun, Loudun.

- Type A. Le contrefort prolonge les deux murailles au-delà de leur point de rencontre, à la manière de deux pièce de bois se croisant, ce qui transforme l'angle saillant de la tour en angle rentrant.

- Type B. L'angle des deux murs est apparent, les contreforts sont placés à petite distance de cet angle sur chacune des deux faces. C'est le type du donjon du château baronnial de Chauvigny.

- Type C. Les contreforts des faces se confondent en un massif unique formant une sorte de tourelle d'angle carrée. C'est le type de la partie la plus ancienne du donjon de Gouzon à Chauvigny.

Des cartes montrent que le type A est exceptionnel au Sud de la Loire.

Le type B, le plus fréquent (50%), est le plus répandu dans l'ouest.

Le type C est surtout répandu au sud de la Loire (ainsi qu'en Angleterre).

Quant aux contreforts hémicylindriques, ils peuvent êtres implantés selon le type B ou plus fréquemment selon le type C, où ils forment une vraie tourelle pleine.

La partie la plus récente du donjon de Gouzon, à Chauvigny, en offre une excellent exemple[2].

Un chapitre traite ensuite des donjons doubles (Niort) ou agrandis par doublement (Gouzon à Chauvigny et Touffou).

Une autre traite de la répartition géographique des donjons quadrangulaires : en notant que la plus forte densité actuelle se rencontre entre Loire et Garonne.

Les deux suivants étudient les survivances une technique romane au-delà cette époque et recense les donjons disparus.

Après un chapitre consacré à l'état actuel des donjons, un dernier chapitre, complété par un tableau synoptique, décrit le contexte historique et monumental.

La première partie se termine par une bibliographie générale, une carte d'ensemble et la liste alphabétique des donjons existants.

II – DEUXIÈME PARTIE

Chaque donjon décrit fait l'objet d'une notice de une à deux pages, d'un plan et d'une photographie.

Les plans sont réunis en tête et sont tous à la même échelle ; les photos sont groupées en une série de planches à la fin du volume. Cette présentation n'est pas très commode, car elle provoque des recherches en trois endroits différents. Toutefois, un index général facilite ces recherches.

Dans les trois parties (plans, notices, photos), les donjons sont classés par province

Pour le Poitou sont présentés :

Loudun, Moncontour, Beaumont, Auxances, Chauvigny baronnial et gouzon, Angles, Touffou, La Tour aux Cognons, Tiffauges, Pouzauges, Châteaumur, Noirmoutier et Niort.

La notice consacrée à Chauvigny (pages 165 à 169), est la plus développée. Elle décrit d'abord la cité médiévale et dit quelques mots de Montléon, d'Harcourt et de Flins. Elle contient ensuite deux paragraphe.

Le premier consacré au donjon du château baronnial, en donne une description détaillée, sans toutefois mentionner les particularités de l'angle nord-est, témoins irrécusables d'une reconstruction de cette partie, ainsi que la courtine est.

En ce qui concernent l'origine et la datation, M. Châtelain écrit ; « le château des Evêques de Poitiers, qui leur a toujours appartenu, et dont le début des constructions remonte au XIe siècle, a été rattaché par l'état en 1943… ».

---

[2] Ce système, fréquent en Poitou, s'est perpétué au-delà de l'époque romane, comme le montre l'enceinte du château d'Harcourt à Chauvigny.

La première affirmation ne repose que sur une hypothèse : celle qui veut que les Chauvigny n'aient été à l'origine que des prévôts de l'évêque ; hypothèse qui reste à démontrer. La datation des premières constructions au XIe siècle est vraisemblable, mais elle mériterait d'être appuyée par des arguments architecturaux qui nous seraient précieux. Quant à la date de 1943, il s'agit d'une coquille : l'Etat ayant racheté le château en 1843.

Le second paragraphe est consacré au **donjon de gouzon**. Après une description détaillée, l'auteur ajoute : « le donjon de Gouzon a du être commencé vers le milieu du XIe siècle, son doublement date peut être du XIIe ».

La notice se termine par une bibliographie.

La notice consacrée à **Touffou** (pp. 170 à 172) donne une description détaillée du donjon double composé :

- Du donjon **oriental**, carré de 11,25 m de côté, à contreforts plats, aux murs épais de 2,60 m.
- Du donjon **occidental**, trapézoïdal, de 12,70 m de hauteur et de 10,50 m et 11 m de bases, à contreforts hémicylindriques, aux murs épais de 1,60 m.

Tous deux dateraient du XIIe siècle, le plus ancien étant le deuxième. Ils ont été réunis par des murs de jonction et dotés de mâchicoulis au XVe siècle.

La notice consacrée à **Angles-sur-l'Anglin** (pp. 169 et 170) décrit d'abord le site et particulièrement l'éperon que porte le château. Puis elle ajoute : « le milieu de l'étroite plateforme est barré sur près de 20 m par un mur haut d'une dizaine de mètres et épais de 2, dont la face sud est é bien des chances d'être tout ce qui reste du donjon roman, jadis quadrangulaire, à contreforts hémicylindriques comparables à ceux que l'on voit au château de Gouzon, à Chauvigny. De nombreuses transformations ultérieures lui ont ôté son caractère d'édifices romans, d'autant que ses trois autres côtés ont totalement disparu. »

Il serait évidemment intéressant de pratiquer, à l'emplacement présumé des trois côtés disparus, des sondages qui, s'ils en retrouvaient les bases, confirmeraient l'ingénieuse hypothèse de M. Châtelain.

Pour conclure, nous ne pouvons qu'encourager les membres de notre Société qu'intéresse l'architecture militaire médiévale à lire ce livre sérieusement documenté, qui comble une lacune des ouvrages de langue française consacrés à la castellologie.

Pierre SAILHAN.